

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
 Mme FRANCINE SIMARD, commissaire
 Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR
L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 2 octobre 2018, 19 h
1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Montréal

STÉNOMMM s.e.n.c.
Cindy Lavertu s.o..

5

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 2 octobre 2018, 19 h.

MOT DU PRÉSIDENT 3

10

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. François Carignan, Centre amour Montréal 5

M. Pierre Bellerose, Tourisme Montréal 11

15

M. Denis Côté..... 21

M. Nick Farkas, Evenko..... 26

M. Dinu Bumbaru, Héritage Montréal 37

Mmes Nathalie Dion et Hélène Lefranc, Ordre des architectes du Québec 49

M. Nicolas Courmoyer, Piknic Électronik 61

20

AJOURNEMENT

25

30

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir. Bienvenue à cette cinquième séance publique d'audition des opinions portant sur l'avenir du parc Jean-Drapeau. Cette séance se déroulera en français. Mais, les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire en s'adressant à la commission.

35

This meeting will be held in french but anyone who wishes to address the commission in english is welcome to do so.

40

Je m'appelle Jean Burton. Je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'office madame Dominique Olivier m'a confié la présidence de cette commission. La commission est également composée de Mesdames Francine Simard et Isabelle Beaulieu ici présente. Elle est appuyée dans ses travaux par monsieur Akos Verboczy à titre de secrétaire-analyste et Hadrien Chénier-Marais, responsable de la mobilisation. À la table d'accueil, vous avez eu le plaisir de rencontrer Brunelle-Amélie Bourque.

45

Nous accueillons les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion. Nous tiendrons un total de six séances. Nous entendrons quarante-deux (42) citoyens et citoyennes et représentants d'organismes. Et la commission a reçu, en plus, une vingtaine d'interventions qui ne seront pas présentées devant nous.

50

Ces opinions s'ajoutent à celles que nous avons déjà recueillies durant le dernier mois grâce au questionnaire en ligne, aux rencontres thématiques et aux autres activités participatives.

55

Je rappelle que l'Office a pour principe de base de procéder de manière crédible, transparente et efficace. Les commissaires ne sont ni des élus ni des fonctionnaires. Régie par la charte de la ville, l'Office de consultation publique est

60

65

une entité distincte et indépendante. Toute personne qui préside une commission ou qui en fait partie comme commissaire s'engage à respecter un code de déontologie des commissaires dont vous pouvez obtenir une copie à la table d'accueil.

70

L'audition des opinions de ce soir est enregistrée et sténographiée. C'est madame Cindy Lavertu qui s'occupe de la sténographie et monsieur Serge Boissé qui est responsable de la sonorisation.

75

Je souligne que tout ce qui sera dit au cours de cette soirée sera transcrit et les transcriptions feront partie du dossier de la documentation disponible à la fois en format électronique sur le site Internet de l'Office et dans ses bureaux en format papier.

80

Pour le déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun. Essayez de faire vos présentations en moins de dix minutes (10 min) pour que nous, les commissaires, puissions échanger avec vous.

85

Je souligne que nous avons bien lu vos mémoires et que nous aurons certainement des questions qui vont nous permettre de bien comprendre vos points de vue. Si vous avez une présentation Powerpoint, celle-ci sera également rendue publique à la fin des sessions d'audition le trois (3) octobre. Elles demeureront accessibles sur le site Internet de l'Office.

90

Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des opinions reçues que ce soient lors des diverses activités de consultation ou des séances de présentation des opinions. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre mémoire au cours des prochains mois. C'est la présidente de l'Office qui remettra le rapport aux élus municipaux. Il sera rendu public dans les quinze (15) jours suivant le dépôt. Et les décisions à prendre, par

95 la suite, appartiennent aux élus et à la Société du parc Jean-Drapeau.

La séance de ce soir devrait se terminer vers vingt-deux heures (22 h), si tout se déroule comme prévu.

100 Enfin comme vous le savez déjà la commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des personnes sont irrecevables.

105 Et comme il est coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de la Société du parc Jean-Drapeau pourraient user de leur droit de rectification. Je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis sur ce qui aura été dit.

110 Sans plus tarder, j'inviterais maintenant, monsieur Carignan. Bonsoir.

M. FRANÇOIS CARIGNAN :

115 Bonsoir. Est-ce que vous m'entendez bien? Oui. Bonsoir, Monsieur le commissaire, Mesdames les commissaires. Mon nom est François Carignan. Je représente le projet Centre Amour Montréal, anciennement appelé Centre de Paix de Montréal et Terre Harmonie. Terre Harmonie qui est un nom qui s'est ajouté par la suite qui incluait cinq éléments : le Centre Amour Montréal, le Parcours de l'Harmonie, la Promenade Amour en cent cinquante (150) langues, les Jardins enfants du Monde et l'aire pour les grands spectacles qui est aujourd'hui l'amphithéâtre.

120 Alors mon premier... je commence en mentionnant que ce qu'il y a de plus important sur notre planète et sur notre terre en ce moment et qu'il y a toujours eu, c'est qu'il y ait plus d'amour. Qu'il y ait plus de... Et l'amour, c'est développer nos qualités humaines. C'est de développer nos qualités du cœur, de sagesse, et

125

130

cetera, et c'est ce qu'Expo a beaucoup apporté. Et qui nous a inspirés parce que c'était fait avec énormément de noblesse. Et donc en deux mille dix-huit (2018), alors que la planète s'apprête peut-être... c'est catastrophique, là, on en apprend à toutes les semaines en ce moment, c'est le temps vraiment de se donner un outil majeur. Pas pour cinquante mille (50 000) personnes qui visitent, mais pour des millions de personnes.

135

Donc Jean Drapeau, sa vision, je vais lire brièvement une partie du deuxième paragraphe qu'il avait écrit lui-même, j'ai appris ça : « *Pour assurer à ses îles que les Montréalais ont édifiées à leurs frais, la plénitude de leur destin de Cité internationale ou de partout toujours, les pèlerins de la Terre des Hommes pourront se rencontrer et constater la volonté de l'humanité d'enrichir la civilisation d'aujourd'hui au bénéfice de l'humanité de demain.* »

140

Alors on avait une vision. Et comme je l'ai mentionné dans une vidéo récemment, on ne semble pas en tenir compte ou on ne semble pas être vraiment au courant de cette vision extraordinaire, certains disent prophétique, de l'événement le plus rassembleur, extraordinaire.

145

Et donc, vous pouvez comprendre qu'il y a une certaine frustration qu'on ait autant développé le parc Jean-Drapeau, l'île Sainte-Hélène sans qu'il y ait eu de consultation publique. Là, je ne plains aucunement la commission et l'administration au parc Jean-Drapeau, c'est une décision politique. Alors un bref commentaire par rapport au... on trouve ça plate que, dans le processus, il n'y ait pas de consultation pour des changements majeurs qui ont lieu au préalable.

150

Cela dit, maintenant, je vais passer au projet en tant que tel. Alors vous l'aviez ici. Donc le projet en quoi consiste-t-il? On a eu, avec le peu de financement qu'on a, on a dû mettre un quatre mille, cinq mille (4 000-5 000) de notre poche pour faire

155

160

des plans d'architecture qui donnaient une certaine idée. Alors je vais y aller progressivement.

165

On parle d'un bâtiment qui a trois volets d'activité. Donc le plus important c'est l'écoute intérieure. On court tout le temps. Savoir c'est quoi qu'on veut, qui on est, et cetera. Donc la première bâtisse qu'on a vue en inspiration, c'était l'Oasis de silence en forme de tipi. Le deuxième bâtiment, on s'est dit après ça, mais il faut des expositions, qu'il y ait de l'éducation, promotion de la non-violence, et cetera, comme était la vision de Jean Drapeau, donc un bâtiment séparé. Et par la suite, on s'est dit s'il y a des concerts ou des expositions, bien on a ajouté une troisième structure qui forme le tout qui est la salle de spectacle. Et tout ça rejoint par un souterrain.

170

175

Et donc, ce qui est intéressant, quelqu'un me soulignait ça il y a deux ans, c'est que c'est les trois formes un peu autochtones. Si on regarde bien : le tipi, la maison longue et l'igloo. Ce qui est intéressant par rapport aux gens qui étaient ici avant l'arrivée des Européens, entre autres. Donc en termes de coût, on nous demandait, tout ça, durant plusieurs années, on va simplifier ça : le tiers d'un seul avion de guerre. Un seul avion de guerre, il faut le faire. Un seul avion de guerre pourrait en faire trois projets comme ça. J'ai mis une estimation symbolique. Ça peut être dépendamment des matériaux, 227 millions.

180

185

Donc un seul avion de guerre, on s'apprêtait il y a cinq, six ans à en acheter soixante-cinq (65). Et en acheter maintenant quatre-vingts (80). Donc on a un problème de cohérence quand la planète est dans cet état-là. On aurait pu en offrir un à tous les pays du monde. Et bon, ce n'est pas tous les pays que ça coûte ces montants-là. Mais, en même temps, avec de l'aide des plus grands fortunés du Québec qui ajouteraient, internationaux ou du Canada, énormément de commandites pour un projet qui est aussi rassembleur, éducatif, qui fait sauver des vies, et cetera.

190

Donc... et un projet qui inspire l'humanité, en avoir d'autres. Donc un projet qui contribue à l'humanité comme était la vision de Jean Drapeau et qui va encore plus loin par rapport à l'île Sainte-Hélène.

195

Je reviens par rapport à ce qui s'est fait, l'amphithéâtre. L'amphithéâtre, qui fait partie... qui est un des cinq éléments, l'aire de spectacle extérieur. Ce qui est un peu dommage c'est qu'on pouvait faire les deux. À savoir : garder ce projet-là et faire également aménager l'aire de spectacle en conséquence, faire quelque chose d'harmonieux dans un concept. Mais là, on a fait les choses un peu à l'envers. On les a faits trop vite. Et donc, il y a quelque chose qui est un peu triste dans ça.

200

Je veux mentionner un détail. Je vais revenir à la scène 9. La Promenade de l'Amour qu'il y a ici. Donc un projet comme ça, j'aime le comparer... je vais montrer une photo tout de suite. Il y a Sydney qui a quelque chose d'extraordinaire à... Que tout le monde qui vont en Australie, ils disent, c'est fabuleux. On pouvait avoir quelque chose qui soit symbolique avec les spectacles, encore Evenko qui est impliqué. Mais, qu'il y ait quelque chose de complet. Donc j'en ajoute une autre. Regardez comment c'est fabuleux.

205

210

Et une des visions qu'on a pour le Centre, je vais revenir à la Promenade Amour après. C'est qu'en soirée, des lumières changent sur cent minutes (100 min) toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Et donc, imaginez avec une intensité raisonnable pour ne pas nuire non plus trop aux animaux, on le sait que c'est important.

215

Et donc, les cartes postales qu'on avait, un nouveau symbole pour Montréal, le stade olympique, un Centre amour, et cetera. Je vous montre la dernière. Puis j'ai vu parce que je l'ai trouvée tout à l'heure par hasard. Je trouve ça vraiment intéressant parce qu'elle démontre les couleurs de l'arc-en-ciel. Regardez comment que c'est beau. On avait cette possibilité-là.

220

Et là, je reviens à la Promenade Amour pour essayer d'être rapide dans le temps. Donc on avait eu cette idée qu'il y a une promenade flottante près de l'eau. Celle qu'on voit en brun, en bois là. Et pour sentir l'eau, on sent les vagues. On peut avoir des bateaux qui font la navette entre le Vieux-Port et l'île Sainte-Hélène. Et là, bien, les mots « amour » illuminés en soirée avec la description quelle langue, quel pays parle cette langue et la prononciation. Une place pour les amoureux, pour les amis, pour se ressourcer de beauté, et cetera, avec des concerts inspirants. D'autre

225

chose que du criage, là, puis qu'il y ait de la boisson puis la drogue, et cetera.
Vraiment une place qui élève les vibrations du coeur.

230 Donc si j'arrive un peu plus vers la conclusion. Je vais aller doucement en
montrant des scènes qui ont été élaborées. Les Jardins Enfants du monde, c'est une
idée brièvement que des élèves, des enfants de d'autres pays dans le monde de par
différents pays donnent des idées pour chaque... il y en aurait partout autour, là,
évidemment, il y en a juste en avant ici sur cette image-là, mais qu'ils dessinent des
235 dessins. Et des élèves d'ici supervisés par des professionnels font à toutes les
années donc des aménagements floraux avec des photos du pays. Alors toute cette
solidarité, ce partenariat, et cetera, qui se fait et qui crée, qui élève les vibrations du
coeur.

240 Je n'ai pas le temps de parler quelle était la vision pour l'ouverture du
Centre. Mais, une fin de semaine extraordinaire de trois jours, une fin de semaine;
première, pour le ressourcement; deuxième, de célébrations, l'ouverture; la troisième,
une journée où on invite les gens à donner, à partager, à faire des...

245 Ici, en vert, l'espace que l'on voit, c'est où il y aurait cet élément, le
Parcours de l'Harmonie avec des arrêts ou des stations où les étudiants passeraient
et se ressourcraient, plutôt, entre autres. Ils peuvent aller au Musée de la guerre,
mais moi je suis allé, c'est très dispendieux pour gérer tout ça. Cinq cent mille
(500 000) artefacts, mais les jeunes se chamaille.

250 Donc des arrêts gratitude, bonne pensée, Terre-mère, vérité, engagement,
conscience du coeur, et cetera.

255 Brièvement, un professeur d'université d'ingénierie m'avait mentionné à
l'époque qu'il avait eu des idées de pompes à eau qui avaient été installées et on
pourrait avoir... Justement, avant, il y avait une presqu'île qui était là. C'était là qu'on
s'est dit « C'est là qu'on va faire la station Terre-mère pour mettre quelques pompes à
eau ». Et mentionner qu'un milliard, un milliard et demi de personnes n'ont pas accès
à l'eau courante dans le monde, n'ont pas accès... À ça, ils sont obligés des fois de
260 faire des grandes distances. Donc ça crée une appréciation de notre propre vie. Puis
de vouloir... Certains vont être interpellés à dire « Bien, moi

265 je veux aider. Je veux aider d'autres ». On est très privilégié ici d'avoir un pays
aussi grand, autant de ressources naturelles pour 40 millions de personnes.

270 Donc est-ce que j'oublie quelque chose? Je vais montrer les scènes, ça
ne sera pas très très long. Je vais voir si vous avez des questions. La vue qu'on
aurait sur le Vieux-Port où on court. C'est intéressant de voir cette perspective pour
prendre du recul, et cetera, et des ateliers.

275 Donc la gestion d'un projet comme ça se fait avec simplement un horaire
comme dans tous les musées avec... pour toutes diverses activités. Et qui... Pourquoi
aussi, un élément, oui, qui est important, au niveau financier, c'est que ça fonctionne
à l'année longue.

280 Et le tourisme est important. Les écoles qui viennent, ça amène du
financement, du stationnement, plein de choses. On pouvait faire les deux et c'était
plus rentable de faire les deux. Autant Evenko, on aurait eu un bel aménagement
pour le spectacle extérieur. Et ça, et seulement faire Evenko trois grosses fins de
semaine, vingt mille (20 000) places de plus. On coupe mille (1 000) arbres. On va
trouver dans le processus. On trouve ça dommage.

285 Donc en conclusion, très content qu'il y ait quand même une consultation
publique. On se sent bien écouté. On a apprécié toutes nos participations, les
partages de différentes personnes. Merci, Monsieur le commissaire Burton, madame
Beaulieu, madame Simard, toute votre équipe. Et puis on fait confiance. On espère
qu'un changement peut arriver, on ne sait jamais. Il pourrait arriver qu'il y a une
somme d'argent qui arrive puis on dit « On fait les deux. Et on parle d'amour ». Et
290 merci à chacun pour votre écoute.

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur Carignan, question?

295 **Mme ISABELLE BEAULIEU :**

Est-ce que vous avez réfléchi maintenant que, si je comprends bien, c'est sur le

300 lieu où il y a l'amphithéâtre? Est-ce que vous avez un peu modifié?

M. FRANÇOIS CARIGNAN :

Non, l'amphithéâtre, si je vais... L'amphithéâtre débute ici, en fait, maintenant. Et c'est à peu près ici. Et la rivière, elle était là. Je ne sais pas si je suis capable de me rendre assez rapidement.

305 **Mme ISABELLE BEAULIEU :**

Donc, O.K., ce n'est pas sur le site de l'amphithéâtre. J'avais mal...

M. FRANÇOIS CARIGNAN :

310 Donc l'amphithéâtre, c'est qu'on a avancé vers l'eau. Et si on n'avait pas avancé, on aurait pu avoir toujours ce nom que nous avons. Peut-être, élargir ou un petit peu, peut-être, avancer. Mais, c'est toute cette belle vue avec l'eau là qui aurait pu avoir des petits canots, des petits pédalos, et cetera. Donc l'amphithéâtre, maintenant, c'est qu'il s'avance à peu près jusqu'ici. C'est ça qui est dommage.

315 **Mme ISABELLE BEAULIEU :**

Puis deuxième question, puisque nous, dans notre mandat, on doit réfléchir au parc avec ses deux îles, ses accès. Est-ce que vous avez une réflexion sur le reste du parc ou c'est pour vraiment ces bâtiments?

320 **M. FRANÇOIS CARIGNAN :**

325 Merci pour votre question, madame Beaulieu. En fait, j'ai oublié de le mentionner, mais dans le concept qu'on avait tout élaboré, on avait... il y a un élément... Comment ça s'appelle? La Place des Nations, bon. Premièrement, on trouve que le projet devient une forme de Place des Nations permanente pour des centaines d'années. Donc ça, c'était intéressant. Mais, l'espace pour la Place des Nations qui est au fond, il n'y avait pas eu d'idée. On était content. On se dit, ça donne une occasion de renchérir encore plus le projet avec quelque chose d'encore

330

magnifique à la pointe de l'île.

335

Donc, un détail aussi, ça fait depuis mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996) que cette vision a commencé à être développée, depuis à peu près quatre-vingt-dix-huit (98), quatre-vingt-dix-neuf (99) qu'on se dit « Ah, c'est au parc Jean-Drapeau qui est comme le meilleur endroit ». Donc c'est un projet qui a été longuement mûri accompagné par des pionniers du Québec, des leaders. Pionniers du dialogue oecuménique au Canada, qui est décédé, il y a deux ans. Jacques Langlais, pionnier dialogue interculturel. Benoît Lacroix, un sage extraordinaire, l'ami des artistes qui ont été six années avec nous. On trouve ça dommage qu'on n'a pas eu plus d'écoute au niveau de la mairie à l'époque.

340

Mme ISABELLE BEAULIEU :

O.K. Merci.

345

LE PRÉSIDENT :

J'avais la même question de localisation par rapport au Calder, là, qu'on voit que... on a l'impression que c'est très près.

350

M. FRANÇOIS CARIGNAN :

Assez quand même. Bien, en fait, à gauche du bâtiment principal, là, peut-être à trente mètres (30 m), on a les Colonnes portugaises, le monument portugais, les piliers. Et en ce moment, il est comme placé où le Calder était, là. Je ne sais pas si en ce moment il a été vraiment beaucoup déplacé. Ou est-ce qu'il va, pardonnez-moi, se rapprocher du côté gauche. Je ne le sais pas. Mais, plus on empiète du côté gauche comme proche lac, ça aurait le fun de garder le lac. Si on regarde, on est à côté. On marche à côté. On a l'eau. Ça donne une perspective de la nature. C'est dommage qu'on ait vraiment empiété dans cet espace-là. Il était beau l'aménagement antérieur.

355

360

LE PRÉSIDENT :

Une dernière question : pour vous, le parc Jean-Drapeau, ça représente quoi?

365

Pourquoi faire ce projet au-delà de faire référence à Expo 67 et à la vision du maire Drapeau, mais pourquoi là?

M. FRANÇOIS CARIGNAN :

370

Je suis vraiment content que vous terminiez avec cette question parce que ça me donne l'occasion... Aujourd'hui, on l'appelle le parc Jean-Drapeau et on met beaucoup... Beaucoup de gens, ils disent que c'est un parc. Mais, c'est d'abord et avant tout, c'est où avait lieu Expo 67. C'était Expo 67. C'était rempli de structures extraordinairement belles. Moi j'ai pu voir en partie quand j'étais plus jeune parce qu'il y en a qui sont restés. Le Katimavic, le Pavillon de l'Angleterre, de la France, et cetera, le pavillon du Japon. C'est à peu près à l'emplacement du Pavillon du Japon, l'emplacement. Mais, c'est l'endroit d'Expo. C'est où avait lieu l'Expo sur la partie non naturelle de l'île. Donc c'est bien plus que de dire, résumer ça à un parc où c'est de la nature. C'est l'endroit de l'Expo. Merci pour votre question.

375

LE PRÉSIDENT :

380

Merci beaucoup, monsieur Carignan.

M. FRANÇOIS CARIGNAN :

Merci beaucoup pour votre écoute.

385

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Pierre Bellerose, bonsoir.

M. PIERRE BELLEROSE :

390

Bonsoir, tout le monde. Merci de l'invitation. Moi aussi je vais venir vous parler d'amour. Tourisme Montréal, pour le parc Jean-Drapeau. Donc quelques mots sur Tourisme Montréal qui est un organisme que, je pense, tout le monde connaît un peu, là. Un organisme privé à but non lucratif qui a trois grands mandats. Une vieille organisation, c'est le centième anniversaire l'année prochaine. On va avoir cent (100) ans. Donc on a une vieille relation avec le parc Jean-Drapeau qui a

395

trois grands mandats : la promotion, bien sûr, de Montréal à l'étranger, de l'accueil des touristes, mais aussi de réfléchir à l'orientation du produit touristique. Donc c'est en plein dans notre mandat de venir vous faire part un peu de nos réflexions.

400

Mais, dans une approche où, comme je dis souvent, on considère qu'il n'y a pas vraiment de projets touristiques à Montréal. Il y a des projets montréalais qui rayonnent. Donc on n'est pas Walt Disney, on n'est pas Orlando. Et la phrase que j'ai écrite dans le mémoire : « *Assurer un développement touristique qui contribue à l'économie montréalaise tout en étant compatible avec la qualité de vie des Montréalais pour Tourisme Montréal, c'est une valeur importante.* »

405

410

Le tourisme va bien. Très grosse croissance touristique : dix pour cent (10 %) l'année passée, depuis sept, huit ans, sept pour cent (7 %) d'augmentation; donc le secteur économique le plus en croissance à Montréal. Qu'est-ce que ça fait à long terme? Il y a de plus en plus de visiteurs qui accompagnent des Montréalais dans des établissements, dans les musées et les parcs comme le parc Jean-Drapeau. Il y a de plus en plus de touristes. En espérant qu'ils côtoient de plus en plus de Montréalais.

415

420

Donc c'est une tendance lourde qui va se continuer, on le pense, dans le temps au niveau touristique. Le parc Jean-Drapeau, je disais qu'on est une vieille organisation donc on a une vieille relation. Tourisme Montréal était là en soixante-sept (67) et Tourisme Montréal, dès quatre-vingt-douze (92), a fait... établi six grands pôles touristiques du Mont-Royal jusqu'au Parc des îles de l'époque ainsi que le quartier olympique. Donc on a identifié déjà le parc Jean-Drapeau en quatre-vingt-douze (92) de façon structurelle et bien sûr, avant ça, pour certains événements. Donc c'est un secteur qui a toujours été au cœur de nos actions et au cœur de l'ADN touristique.

425

Bien sûr cet ADN du parc Jean-Drapeau, on la connaît bien. Un ADN événementiel avec l'Expo 67. Et donc, dans notre mémoire, on décrit un peu en quoi pour nous cette relation-là est importante. Et aussi, de s'assurer dans votre planification que tous ces éléments-là de cet ADN du parc Jean-Drapeau soient... demeurent, de façon

430

équilibrée et harmonieuse, le volet historique de l'île Sainte-Hélène, le parc de l'île Sainte-Hélène. Le parc Jean-Drapeau qui respecte, intègre l'esprit de l'Expo 67. Un parc qui a greffé progressivement des installations très différentes du bassin olympique, un circuit de course automobile, un casino, en plus de La Ronde qui est là depuis soixante-sept (67).

435

440

Un parc qui accueille des dizaines d'événements depuis plusieurs années. On parle de la Fête des neiges, Week-ends du monde, Osheaga, les Piknics. Et en plus de tout cela, qui héberge de nombreuses activités sportives et de plein air ainsi qu'une offre culturelle importante, patrimoine historique, naturel, musées, arts publics. Donc c'est quelque chose de très attractif tout ça et qui attire des touristes depuis longtemps avec lesquels on côtoie. Et nous on souhaite que cette... ces différents éléments puissent continuer de cohabiter de façon peut-être un peu plus harmonieuse avec dans l'avenir, dans les prochaines années.

445

450

Un élément qu'on indique, c'est que le plan directeur devrait également se préoccuper des liens à resserrer entre le parc Jean-Drapeau et le Vieux-Port de Montréal, car ils sont deux grands pôles récréotouristiques. Fréquentation combinée de 15 millions de personnes, les deux ensembles, un des plus grands pôles touristiques au Canada. Pourtant à l'exception de la navette fluviale pendant la belle saison, aucun moyen de transport ne relie facilement les deux territoires. Donc quelque chose à planifier cette relation entre le parc Jean-Drapeau et le Vieux-Port.

455

Les travaux en cours, Tourisme Montréal, même si ça a été fait peut-être avant cette consultation-là, nous, on est très content d'être avant cour. Sans rentrer dans tous les détails puisque tout le monde les connaît. Mais, l'allée Calder, pour nous ce chantier-là... le chantier de la plaine événementielle aussi c'est quelque chose d'important nous qu'on est heureux de ces travaux-là qui se terminent. Et les travaux aussi pour le site du Grand Prix automobile avec des paddocks. Donc ça

460

465

va être une salle, nous, qui va être très utile, bien sûr. Très utile pour préserver le Grand Prix, mais les onze (11) autres mois par année, nous on va l'utiliser aussi en termes événementiels et surtout en tourisme d'affaires. Donc c'est des installations qui vont servir, selon nous, à différentes fins. Et on est heureux de ces travaux en cours là, entre autres l'amphithéâtre naturel. Et il y a des travaux à venir.

470

Donc nous, on juge important de voir à bien planifier les travaux à venir. La promenade panoramique qui devait faire partie du projet d'aménagement, c'est très bien qu'elle soit terminée. La Place des Nations, un des témoins les plus importants de l'Expo 67 redevenue facilement accessible. Il faudrait aussi y voir.

475

La question de la biosphère, moi je pense que si je ne me trompe pas, le bail signé avec Environnement Canada se termine à la fin deux mille dix-neuf (2019). Donc il faudrait aussi s'assurer que, en lien avec tout ce qui se passe dans le monde, que cette merveille architecture de Buckminster Fuller demeure avec une vie qui devrait peut-être rester au niveau de l'environnement développement durable.

480

Le pavillon Hélène de Champlain qui aussi qui a déjà une autre vie plus animée, qu'il y a eu énormément de travaux. Et on est assez d'accord avec ce qui est indiqué dans le document de la Société du parc Jean-Drapeau : « *Dans l'état des lieux, l'objectif est de faire du Hélène de Champlain une destination d'expérience ouverte douze (12) mois par année aux citoyens de Montréal grâce à une programmation culinaire afin de devenir un pôle rassembleur.* »

485

490

Donc c'est des choses sur lesquelles nous on croit. Et bon, on attend un peu de voir qu'est-ce qui va arriver avec ça. Mais, c'est quelque chose que nous, l'industrie touristique, on pourrait être partenaire, je pense, assez facilement. Ça, c'est à l'île Sainte-Hélène. À l'île Notre-Dame aussi il y a des lieux où on pourrait mettre en valeur. On pense aux Jardins des Florales qui pourraient faire face à

une relecture.

495

Le pavillon du Canada qui pourrait être recyclé. Les espaces vacants à l'est du pont de la Concorde. On n'est pas des aménagistes, mais je pense qu'il y a des choses à penser à ce niveau-là.

500

Et le Casino de Montréal qui a ses propres enjeux, ses propres... entre autres liés à la mobilité et qui est un partenaire touristique d'exception.

505

L'enjeu de la mobilité nous apparaît quelque chose de très très important. J'ai parlé tout à l'heure de la question de la mobilité entre le parc Jean-Drapeau et le Vieux-Port. Mais, il est évident qu'au sein même du parc Jean-Drapeau, il y a des problèmes de mobilité importants. Le métro se retrouve... très chanceux d'avoir le métro à l'île Sainte-Hélène, mais ce n'est pas évident d'aller, par la suite, même à La Ronde avec des enfants ou encore plus difficilement, au bassin olympique ou au Casino. Donc c'est des choses qui m'apparaissent évidentes. Et depuis la disparition de l'Expo Express en soixante-douze (72), c'est un problème qui est récurrent.

510

On a des stationnements. Le Casino a de la difficulté à accueillir tous ces visiteurs. Simplement parce qu'on n'a pas adressé cette question-là. On a eu vent pendant qu'on rédigeait le mémoire et ça a été déposé la semaine dernière, d'un projet de mobilité qui fait le parc Jean-Drapeau, qui remonte le Vieux-Port, qui va jusqu'au Palais des congrès. Ça nous apparaît évidemment un projet très intéressant qu'on devrait analyser. Évidemment, on a eu vent de ça très récemment. Mais, on devait analyser ce projet-là. D'autant plus qu'il est intéressant, qu'il provient du secteur privé et qui permettrait de rallier tous ces points d'intérêt que je viens de mentionner et régler peut-être des problèmes de stationnement.

515

520

Autre considération : les services aux visiteurs. Donc s'assurer que les visiteurs aient des services adéquats. Et la question du financement, on lit dans l'état des lieux du parc Jean-Drapeau que la Société du parc n'a peut-être pas tous les sous pour faire face à ces défis. Donc évidemment, c'est un enjeu important. Je résume puisqu'on me fait des signes qu'il me reste une minute, donc je

525

530 comprends.

535 À la lumière de la réflexion, Tourisme Montréal recommande que le
nouveau plan directeur pour l'avenir du parc Jean-Drapeau considère les points
suivants : trouver dans la mise au point du plan directeur un équilibre harmonieux
entre plusieurs composantes : parc historique, esprit Expo 67, les activités
540 culturelles, sportives et de plein air, le volet événementiel, les équipements
installations sportives — beau défi — resserrer des liens entre le parc Jean-Drapeau
et le Vieux-Port; compléter des travaux entrepris sur la partie ouest de l'île
Sainte-Hélène en aménageant la promenade riveraine panoramique; en
réaménageant La Place des Nations et en soutenant des projets dynamiques
545 durables à la Biosphère et au Pavillon Hélène de Champlain; identifier une solution
stratégique à l'enjeu de la mobilité — j'en ai parlé — et assurer la planification de
deux pôles de service répondant aux besoins des visiteurs du parc : un à la sortie du
métro qui est déjà pas mal planifié et l'autre autour du secteur du Casino de Montréal
à l'île Notre-Dame; et s'assurer du financement de la Société du parc Jean-Drapeau.
Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, question.

550 **Mme ISABELLE BEAULIEU :**

Pas pour le moment.

Mme FRANCINE SIMARD :

555 Oui, quelques questions. Je ne l'avais pas prévue celle-là, par contre. Quand vous
parlez de réaménager La Place des Nations, vous pensez à quoi?

M. PIERRE BELLEROSE :

On n'est pas des... c'est sûr qu'il y avait, au départ, une fonction civique à
l'époque. Mais, je pense que ça pourrait servir au niveau événementiel pour

560

certaines petits événements. Il pourrait y avoir une fonction événementiel au parc à la Place des Nations. Peut-être certaines célébrations civiques et certains événements liés à nos promoteurs événementiels.

565

Mme FRANCINE SIMARD :

O.K. Et vous parlez du Pavillon Hélène de Champlain en disant que vous êtes assez d'accord avec la vision, la proposition que vous avez vue émanant de la Société du parc Jean-Drapeau dans l'état des lieux.

570

M. PIERRE BELLEROSE :

Oui.

Mme FRANCINE SIMARD :

Est-ce que vous auriez d'autres options? Qu'est-ce que vous verriez d'autres qu'un relais gastronomique, mettons?

575

M. PIERRE BELLEROSE :

Historiquement, c'était un restaurant. Il y a eu un gros projet d'auberge haut de gamme. Il pourrait y avoir... ça pourrait être un centre de réunions, petite salle de réunion. L'espace n'est pas quand même considérable. Il y a la question de la localisation. Si on peut régler la question de la mobilité, un des problèmes du restaurant, c'était beaucoup cette question d'accessibilité pour le midi, par exemple. Il y a différentes options qui peuvent aller dans différentes directions.

580

Mais, il y a beaucoup de choses qui peuvent être... soit au tourisme d'affaires, réunion d'affaires, restauration, gastronomie.

585

Mme FRANCINE SIMARD :

O.K. Une dernière question, dans les travaux à venir, prochaines étapes dans votre document à la page 4, le dernier paragraphe : « *Dans un premier temps, il nous apparaît essentiel de mettre de l'avant des projets qui se trouvent à proximité des aménagements qui résulteront des travaux en cours pour bénéficier au maximum des investissements des gens consentis.* » On parle donc des paddocks, de l'allée Calder et de l'amphithéâtre naturel?

590

595

M. PIERRE BELLEROSÉ :

Oui.

600

Mme FRANCINE SIMARD :

Alors vous pensez à quoi? Vous dites que les projets...« *Il est essentiel de mettre de l'avant des projets qui se trouvent à proximité des aménagements.* »

605

M. PIERRE BELLEROSÉ :

C'est-à-dire que ce qu'on constate, on l'a vu à la Place des festivals, quand on investit dans des places publiques ou des lieux de rassemblement, ça attire d'autres types de projets, selon l'ADN de chacun des lieux. Difficile pour moi de vous dire qu'est-ce qui va arriver à tel endroit, tel l'endroit.

610

Ça va amener, s'il y a une ouverture entre autres commerciale, ça va amener des opportunités. Des beaux aménagements amènent des beaux projets, amènent des gens et amènent des opportunités.

615

Dans le fond, ce qu'on dit là-dedans c'est soyons ouverts, puisqu'on a mis des fonds publics, soyons ouverts aux opportunités, qu'elles soient des services aux Montréalais qui vont y être, qu'elles soient événementielles ou qu'elles soient d'autres ordres, une certaine ouverture par rapport à ces opportunités-là puisqu'on a mis déjà des fonds publics.

620

Mme FRANCINE SIMARD :

Donc il ne serait pas nécessairement en lien avec l'activité initiale?

625

PIERRE BELLEROSÉ :

Pas nécessairement, pas nécessairement. Ça pourrait. Quand on parle d'ouverture des opportunités, mais peut-être pas. On a des promoteurs et des citoyens créatifs. Je pense qu'il peut arriver plusieurs projets.

Mme FRANCINE SIMARD :

Hum, hum, O.K.

630

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Petite question sur ce lien dont on nous parle parce qu'on cherche des bonnes pistes. Le lien à faire entre le Vieux-Port et les îles. Et vous le mentionnez, là, en ce moment l'été, il y a des navettes. Avec votre connaissance du tourisme Montréal, comment vous voyez ça? Est-ce qu'on pourrait mettre beaucoup plus de navettes? Est-ce qu'il y aurait une demande pour ces navettes-là? Est-ce que vous pensez que ça serait quelque chose qui pourrait fonctionner? Et si oui, comment ça se fait qu'on n'est pas déjà là, avec votre connaissance du tourisme?

635

640

M. PIERRE BELLEROSE :

C'est-à-dire, il y a une forte croissance de l'appropriation des Montréalais, des touristes, ces deux pôles-là depuis cinq ans. Je pense qu'il y a le marché pour augmenter. Il faudrait peut-être aider un peu le promoteur navettes fluviales. Peut-être participer, l'aider à participer à son risque d'augmenter l'achalandage. Il y a des techniques, là, qu'on fait d'augmenter l'achalandage, partager le risque et augmenter l'achalandage pour une plus grande fréquence l'été. Ça ne règle pas le grand problème de la mobilité globale, mais ça pourrait aider durant la haute saison où il y a plus de Montréalais et de touristes qui utilisent ces deux grands pôles de repos et de récréation et d'événementiel.

645

650

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Et ça m'amène juste vous faire préciser, vous parlez aussi dans le mémoire que les Montréalais ont exprimé l'envie d'avoir plus d'accès au fleuve. Votre définition de l'accès, c'est toujours une question qu'on se demande juste pour clarifier c'est : une expérience avec le fleuve ou c'est vraiment de pouvoir s'y baigner ou de pouvoir y naviguer ou de pouvoir le voir. Dans votre tête à Tourisme Montréal, l'accès?

655

M. PIERRE BELLEROSE :

Bien, il y a trois niveaux possibles. On peut le voir, on peut vivre une expérience, par exemple, le quai Alexandra, on s'approche de l'eau et on s'y baigne ou on fait du surf sur une vague éternelle. Donc pour moi, c'est plus que juste le voir. C'est au moins être très très proche de l'eau. Et si possible, d'avoir encore plus des activités dans l'eau. Mais, il faut que ça soit plus que de voir l'eau seulement.

660

665

Mme ISABELLE BEAULIEU :

O.K. Merci.

670

LE PRÉSIDENT :

J'aurais une dernière question. Vous associez le Vieux-Port et le parc Jean-Drapeau comme étant tous deux des sites récréotouristiques. Dans les paragraphes qui précèdent, vous référez toujours un parc... c'est toujours un parc, un parc, un parc et tout d'un coup, c'est aggloméré comme étant un site récréotouristique un peu du même type que le Vieux-Port. Qu'est-ce que la notion de parc représente pour vous?

675

M. PIERRE BELLEROSE :

Donc je répondrais à l'inverse : qu'est-ce qui est récréotouristique? Donc dans le, le Mont Royal, c'est un parc. Il y a des fonctions récréotouristiques. C'est un parc nature. Mais, les gens vont se promener, vont profiter du parc et ils vont aller sur le belvédère et ils vont se promener. Donc on peut être dans un parc nature et faire des activités et récréotouristiques. Donc c'est peut-être le mot on se récréé. C'est des touristes qui se récréent. Ça peut être au parc nature de l'île de la Visitation. Ça peut être sur le parc du Mont Royal. Cette intensité-là peut augmenter.

680

685

C'est sûr qu'à La Ronde, l'activité récréotouristique, le curseur d'intensité est un peu plus élevé qu'au parc de l'île de la Visitation. Donc pour nous, c'est un parc où à l'intérieur de ce parc là il y a différentes fonctions où on peut faire différents types d'activités de repos et de détente jusqu'à aller faire un manège de montagnes russes à La Ronde.

690

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Ça se précise tranquillement. Ça nous revient souvent cette question-là. On la pose à chaque fois. Merci beaucoup.

695

M. PIERRE BELLEROSE :

Ça fait plaisir, bonne soirée.

700

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Denis côté. Bonsoir, monsieur Côté.

705

M. DENIS CÔTÉ :

Bonsoir. Bonsoir, mesdames et messieurs les commissaires. Je suis Denis côté, un proche voisin du parc Jean-Drapeau depuis vingt-quatre (24) ans. J'habite le quartier Hochelaga, j'habite presque le parc en réalité. J'habite le quartier Hochelaga, tout près de La Ronde. Dont j'entends de chez moi le manège Le Vampire qu'on voit à l'écran. J'ai même déjà eu, pendant vingt (20) ans un bureau juste à côté du pont Jacques-Cartier.

710

Je témoigne à titre d'utilisateur régulier du parc Jean-Drapeau. Surtout à vélo, je vais notamment à La Ronde, à la plage Jean-Doré et au Casino. Je n'aurai pas le temps en dix minutes (10 min) de commenter les photos qui défileront. J'y reviendrai dans la période de questions au besoin.

715

Sur, ma présentation sur ce parc porte sur les sujets suivants : une vision générale, le financement, l'accès — en particulier par un éventuel monorail, les relations avec vos partenaires, dont La Ronde, la Biosphère, la Formule 1 et Evenko.

720

Le parc Jean-Drapeau n'est pas un parc nature typique tel que le parc du Mont Royal, le parc Angrignon ou le parc Maisonneuve. Je constate et accepte volontiers que notre parc se distingue régulièrement par de grands événements très populaires qui amènent des touristes à Montréal et des fonds pour votre Société.

725

Parlons d'ailleurs du financement. Actuellement, environ cinquante pour cent (50 %) de vos revenus proviennent de la Ville de Montréal et l'autre moitié de vos activités. Puisque le parc est situé au milieu du fleuve, entre Montréal et Longueuil, on peut déduire qu'une portion importante de la clientèle vient de la banlieue sud-est. Cela serait plus équitable qu'une partie de votre financement public vienne de Longueuil et pas juste de Montréal. Afin de plaire davantage à vos voisins du grand Longueuil et de leur refileur une certaine facture en modifiant peut-être le statut du parc, je suggère deux améliorations importantes.

730

735

Premièrement, réduire le bruit émanant des nombreux spectacles. Il serait possible pour votre partenaire Evenko de baisser les décibels de ses haut-parleurs. Cette compagnie pourrait faire plus de profits en louant ou en vendant des écouteurs à l'intention de sa clientèle qui a hâte de subir des pertes auditives. Chaque amateur pourrait à sa guise hausser le volume de sa musique, tandis que nos voisins de Saint-Lambert auraient enfin le calme auxquelles ils ont droit.

740

La deuxième amélioration importante pour Longueuil serait un meilleur accès. Actuellement, il y a deux voies d'accès à haut débit depuis Montréal, soit le métro et le pont de la Concorde, mais un seul depuis Longueuil : le métro. L'accès par le pont Jacques-Cartier est à faible débit.

745

Des promoteurs, que je ne connais pas, ont déposé mercredi dernier ici même un projet de ligne de monorail partant du Vieux-Montréal et faisant le tour du parc Jean-Drapeau. Avec une ligne additionnelle à leur projet, il serait possible de fournir un autre accès de grands débits pour la Rive-Sud. Voici une carte du projet de monorail des promoteurs évalué à environ 1 milliard. J'adore ce projet de transport original d'envergure tant pour le Vieux-Montréal que pour le parc Jean-Drapeau. Il serait très avantageux que la clientèle régulière du parc puisse en grand nombre profiter de ce monorail. On pourrait y arriver si son prix d'utilisation est raisonnable et en améliorant son parcours. Cela paverait même la voie à une interdiction éventuelle de la plupart des autos sur les deux îles.

750

755

760

Voici un parcours amélioré pour ce monorail que j'ai dessiné fort de ma connaissance du parc Jean-Drapeau, de mes études et expériences. Le parcours dans le Vieux-Montréal est excellent. En partant à destination de métro Place d'Armes et Champ-de-Mars, je l'ai laissé tel quel avec ses sept arrêts. Aussi l'éco stationnement sud semble bien situé. En allant du sud au nord géographique ou de gauche à droite sur cette carte, voici quelques améliorations importantes que je suggère tant au promoteur qu'au parc Jean-Drapeau.

765

Un arrêt est ajouté au bout de la Cité-du-Havre près d'Habitat 67. C'est un magnifique endroit pour se promener. Un autre arrêt est ajouté près de l'ancienne Place des Nations. Cela donnerait un accès rapide au futur amphithéâtre. Aussi, les

770

visiteurs pourraient marcher sur le bord de l'eau du côté du fleuve. C'est super beau avec une vue unique sur le centre-ville.

Sur l'île Notre-Dame, le parcours amélioré passe plus près du fleuve pour une autre vue splendide. En plus d'ajouter cet arrêt au projet du promoteur, je me suis permis de renommer la station « Quartier des athlètes pour aviron ». Ce nom est plus court et plus descriptif.

775

Le principal changement au circuit se trouve dans l'ancienne île Sainte-Hélène alors qu'il longe le Chenal Le Moyne au lieu du fleuve. Ainsi, on pourrait implanter une station Biosphère avec un accès direct à la Biosphère et à l'ancien restaurant Hélène de Champlain sans même sortir dehors. De cette manière, il serait possible de redonner vie à cet immeuble patrimonial dont la rénovation a déjà coûté 26 millions aux contribuables. L'ex-restaurateur Pierre Marcotte estimait qu'il est trop difficile d'y tenir des réceptions, car l'accès et le stationnement pour automobiles sont trop laborieux.

780

785

Je propose de déménager l'éventuel éco stationnement de l'île Sainte-Hélène à Longueuil près du parc Marie-Victorin où l'on trouve déjà un vaste stationnement sous-utilisé accessible par autoroute. Ainsi la clientèle aisée de monsieur Marcotte pourrait stationner ses voitures, éventuellement électriques, à l'un des deux éco stationnements du monorail. Possiblement y laisser des vêtements dans leur voiture et venir très confortablement soit au restaurant Hélène de Champlain, soit au Casino, ou aux autres arrêts, dont La Ronde en été.

790

795

Si le monorail offrait un haut débit à prix abordable, il serait possible d'éliminer les deux gros stationnements de La Ronde et de les remplacer par des projets plus intéressants.

800 Vous remarquez que j'ai beaucoup choyé La Ronde dans le tracé. Si on
veut que la firme Six Flags collabore au projet, il faut faciliter énormément l'accès à
La Ronde autrement. Votre partenaire américain Six Flags fait beaucoup la promotion
de ses stationnements en les offrant comme bonus avec les passeports saison.
805 Mais, sa clientèle s'en trouve flouée, car l'accès par le pont Jacques-Cartier est
difficile.

810 Ensuite, il y a des attentes, des blocages pour enfin se stationner très loin
des entrées du parc d'attractions. Ce n'est guère mieux lors de la sortie. Le monorail
de haut débit, au contraire, avec le monorail on pourrait accéder à La Ronde par deux
circuits directs venant des deux éco stationnements ou de deux stations de métro :
Jean-Drapeau et Longueuil. Un tel monorail permettrait de diminuer énormément
l'accès par automobile pour réduire les embouteillages, la pollution et les gaz à effet
815 de serre. Cela ferait place à la nature, à la tranquillité et à d'autres projets ou
aménagement ni polluants ni bruyants.

LE PRÉSIDENT :

Deux minutes, s'il vous plaît.

820 **M. DENIS CÔTÉ :**

Oui. Voici deux autres accommodations en conclusion. La Biosphère est un musée
écologique magnifique. Il est souhaitable que votre partenariat se poursuive avec le
gouvernement du Canada. Par ailleurs, les courses de Formule 1 sont peut-être une
fatalité nécessaire, mais elles font la promotion de moteurs à essence bruyants et de
825 la conduite dangereuse. Son remplacement éventuel par la course à monoplace
électrique serait un pas dans la bonne direction. Un transfert de l'intérêt de la Formule
1 à la Formule E est prévisible et nettement souhaitable. Merci.

LE PRÉSIDENT :

830 Merci beaucoup. J'avais juste un commentaire. Nous ne sommes pas la Société du
parc Jean-Drapeau de sorte que quand vous dites « vos », ce n'est pas nous.

DENIS CÔTÉ :

835 O.K. Mais, je parle en arrière.

LE PRÉSIDENT :

840 Oui, c'est ça. Alors, on réachemine vos suggestions vers les destinataires qui ne sont pas nous, donc c'est la Société du parc Jean-Drapeau. Sinon je pense que les liens que vous avez faits avec le monorail, les questions de circulation sont certainement un complément à ce qu'on entendu la semaine passée. Ça nous donne quelque chose d'un peu plus élaboré. Et dans ce sens-là, je pense que ça va nous... quand on va mettre ça bout à bout, ça va nous aider à comprendre un peu qu'elle serait la pertinence de ce nouveau type de lien ou de déplacement, là, sur l'ensemble de ce territoire incluant Longueuil cette fois ci.

845

DENIS CÔTÉ :

850 Est-ce que je peux amener quelques informations supplémentaires sur la station Longueuil?

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, mais brièvement.

M. DENIS CÔTÉ :

855 O.K. Alors on voit sur la carte. La carte est réorientée. Je l'ai tournée par rapport à la carte du promoteur. Je l'ai tournée de quatre-vingt-dix degrés (90 °). On voit... les cartes de Montréal sont souvent orientées dans ce sens-là.

860 Alors l'arrêt Longueuil du monorail est à quelques pas de la station de métro Longueuil. Alors comment accéder entre le métro puis le monorail, ça pourrait être une passerelle aérienne. Ça pourrait être une passerelle souterraine, ou bien le tracé du monorail pourrait passer par-dessus l'autoroute puis être encore plus proche du métro. Ça, ça serait aux ingénieurs de décider.

865 Et puis comment traverser la voie maritime par le monorail? C'est évident que le
monorail ne peut pas monter l'équivalent de douze (12), treize (13) étages pour
laisser passer les bateaux. À ce moment-là, ça serait simplement un pont-levis
pour... qui s'appliquerait seulement à la ligne de monorail. Les bateaux qui passent
870 dans la voie maritime du Saint-Laurent, ils ne sont pas très larges. Alors ce n'est pas
un gros problème pour ceux qui fabriquent des monorails de prévoir un bras qui se
lève quand un bateau passe. Et ça ferait une interruption brève seulement pour une
ligne. L'ensemble du réseau ne serait pas touché.

LE PRÉSIDENT :

875 D'accord. Merci beaucoup.

M. DENIS CÔTÉ :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

880 Bonsoir, monsieur.

M. NICK FARKAS :

885 Bonjour. Bonjour, mesdames et monsieur les commissaires. Merci de nous donner le
temps de parler du travail qu'on fait au parc Jean-Drapeau. Je suis Nick Farkas, vice-
président du département de programmation chez Evenko. Je gère un département
qui programme mille deux cents (1 200) spectacles à travers la province de Québec.
Je suis aussi un diplômé en urbanisme à l'Université de Concordia.

890 Je suis un utilisateur et fan du parc depuis très longtemps. Quand j'avais
quatorze (14) ans, je travaillais à La Ronde. Je travaillais au restaurant le Wake Up
Jake dans le village western à côté de la Pitoune. Je faisais le trajet de Notre-Dame-
de-Grâce surtout en vélo, mais aussi en métro, en autobus et même la balade qui
nous amenait du métro à La Ronde que je me souviens bien. J'ai vraiment eu la
895 chance d'explorer l'île à un jeune âge et j'ai vraiment apprécié toute l'architecture, tous
les pavillons, tout ce qui restait d'Expo 67.

900 En mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997), j'ai commencé à travailler pour Donald K. Donald qui était le plus gros producteur de spectacles à Montréal dans le temps qui est devenu Evenko par la suite. J'ai eu l'opportunité de produire des événements au parc à partir de ce moment-là.

905 Au début, c'était vraiment difficile de convaincre le monde de venir voir nos spectacles. On avait investi beaucoup d'argent, beaucoup d'énergie, beaucoup d'effort en marketing, à créer des environnements intéressants pour la clientèle qu'on voulait attirer. Malgré nos échecs, parce que ça n'a pas bien fonctionné au début, on a senti que c'était vraiment une formidable place pour voir un spectacle. Les spectacles nous ont inspirés à penser à faire des festivals. L'ADN de nos événements, c'est vraiment Expo 67.

910 La diversité, l'innovation, c'est ça qu'on voulait s'attendre à créer dans nos événements. Avec le but de mettre Montréal sur la *map* comme une destination touristique. C'est vraiment ça aussi qu'on s'attendait à faire.

915 Dès le début, nos priorités étaient de créer un festival pour les Montréalais et qui attirait aussi les touristes et qui serait innovateur. Il fallait qu'on se démarque des autres festivals. On a misé sur l'expérience des fans et l'expérience des artistes. Pour Osheaga, on envisageait de créer un microcosme de Montréal. La musique, l'art, la culture, la bouffe, on voulait recréer l'expérience montréalaise vraiment sur l'île.

925 Le parc Jean-Drapeau est un des meilleurs sites événementiels en Amérique du Nord. On voulait mettre en valeur les différents aspects historiques et naturels du parc. En fait, nos événements ont été conçus pour le parc. On a toujours voulu utiliser qu'est-ce qu'il y avait déjà là. Avec nos équipes de productions, nos équipes qui travaillent dans le côté artistique ont voulu... on a voulu intégrer vraiment cet aspect-là dans tous nos événements.

930 On a utilisé les installations d'Expo 67 : La Biosphère, Place des Nations,
Pavillon du Canada, Pavillon de la Jamaïque. Bref, le parc et ses installations sont
parfaitement intégrés au concept de nos événements. Même les oeuvres d'art sont
intégrées. On les a toujours intégrées dans le parcours d'Osheaga surtout. En parlant
935 d'Osheaga qui est notre plus grand festival, on en fait quatre, on a fait Osheaga,
Heavy Montréal, '77 et îleSoniq. Mais, Osheaga est la plus grande. Nous avons sept
scènes pour Osheaga.

940 La magie du site c'est vraiment des environnements différents qu'on a sur
le parc. Surtout, on a un coin, tu vois la ville. Tu traverses un pont, t'es dans une
autre expérience complètement différente. Tu tournes à gauche, tu vois le Calder. Tu
tournes à droite, tu vois la Biosphère. C'est ça qui rend que le site est tellement
magique. Il y a tellement de choses à découvrir. Je ne peux pas être plus clair sur
l'importance du parc en entier pour nos festivals. Ce n'est pas juste un terrain comme
les autres. Ce n'est pas un stationnement à côté d'un aréna.

945 Quand un *band* part de Pittsburgh puis ils arrivent en autobus le matin.
Puis ils sont au début du fleuve Saint-Laurent, ils sentent la bouffe qui est en train
d'être fait pour eux autres, ça les transforme. C'est vraiment qu'est-ce qu'on aime
appeler un *wow factor*. C'est le wow que quand t'arrives sur le site, c'est tellement
950 beau.

955 Chaque artiste et chaque festivalier qui arrive sur le site, on veut qu'il
ressente ce *wow factor*. C'est pour ça qu'on est en constante évolution. Les produits
qu'on... on aménage le site différemment à chaque fois pour qu'à chaque fois, même
si t'es venu dix fois avant, ça va être différent à chaque fois.

J'aimerais retourner au deux points que j'avais mentionné sur Expo 67 : tourisme et
innovation. Au début, pour nos festivals, comme nos événements, comme les

960 spectacles qu'on produisait, ce n'était pas facile. On perdait beaucoup d'argent. On investissait beaucoup sur le site. On essayait, avec le parc Jean-Drapeau de faire des affaires créatifs, de faire des aménagements qui pourraient être utilisés à l'année longue. Mais, au fil des années, on a vraiment travaillé fort là-dessus. On a commencé à avoir plus de monde qui venait aux événements, surtout à Osheaga.

965 De deux mille huit (2008) à deux mille dix-huit (deux mille dix-huit (2018)), on a 1.6 millions de personnes sont venus voir nos événements au parc Jean-Drapeau. Juste Osheaga cette année : soixante-sept pour cent (67 %) sont venus de l'extérieur du Québec. Pour moi, quand je me promène en ville les deux, trois jours avant le festival, les deux, trois jours après et je vois les bracelets de tous les festivaliers parce qu'ils ont tous des bracelets, ça me donne une fierté que la découverte que nos festivals font découvrir Montréal aussi.

970 Comme innovation, je parlais aussi d'innovation, comme Expo 67, on voulait offrir un environnement créatif et innovateur avec des entreprises québécoises. Je vais vous donner un couple d'exemples. La compagnie Stageline, une compagnie de scènes québécoises, quand Osheaga a grandi puis on avait besoin de plus grande scène, ils ont construit la plus grande scène mobile au monde. Ils en ont construit deux pour Osheaga. Je pense qu'ils en ont construit deux autres maintenant puis ils les utilisent partout au monde.

975 Connect & Go, c'était une compagnie, je pense, de quatre personnes quand on les a engagés pour faire notre technologie RFID qui remplaçait les billets en papier. Ils sont maintenant un bureau de cent (100), cent vingt-cinq (125) personnes. Ils ont fait leur bracelet... ils ont utilisé la technologie au Super Bowl l'année passée, aux olympiens à Pyongyang. Ça fait quand tu me parles d'innovation, l'esprit d'Expo 67, je pense qu'on donne une opportunité pour les compagnies québécoises de vraiment développer ses technologies et de les exporter à travers le monde.

980 On est aussi une référence pour d'autres événements. À chaque année, on reçoit

995 des visites d'autres producteurs de festivals à travers le monde qui viennent voir notre innovation. Cette année, on avait vingt et un (21) festivaliers, un festival de Pologne, ils ont envoyé vingt et un (21) personnes. Ocesa Mexique, le plus gros producteur de spectacles au Mexique, ils ont envoyé sept personnes qui sont restées une semaine entre Heavy Montréal et Osheaga. Les plus grands festivals en Amérique, on avait Coachella cette année. On avait Boston Calling, Hangout.

1000 Ça fait qu'on est vraiment une référence. Ils viennent voir l'île. Ils viennent voir le site. Ils viennent voir comment qu'on le fait. Ils viennent voir c'est quoi la magie. Pourquoi ça marche tellement bien.

1005 Je vais aussi vous parler de quelque chose qu'on tient vraiment à cœur : l'éco responsabilité. Les îles sont un canevas exceptionnel dans lequel on crée des événements respectueux de l'environnement. Pour trois jours, à chaque été, Osheaga devient la douzième plus grande ville au Québec. On comprend que ça engendre des grandes responsabilités environnementales. Quand cinquante mille (50 000) festivaliers débarquent du métro, il faut être prêt. On a été écoresponsable avant que ça soit cool. Je vous donne quelques exemples.

1015 En promotion du transport collectif en collaboration avec la STM depuis le début, Osheaga et Heavy Montréal ont été les premiers festivals en Amérique du Nord à obtenir la certification ISO pour les événements responsables. On composte, on trie les matières sur place. On a banni les pailles cette année. On a une borne d'eau, gigantesque camion d'eau qui remplissait les bouteilles pour essayer d'éliminer un peu les bouteilles en plastique. On utilise des verres réutilisables Ecocup depuis deux mille treize (2013). L'approvisionnement local ou bio pour toute la nourriture, pour la nourriture. Bref, c'est quelque chose de très important pour nous.

1020 Maintenant, voici qu'est-ce qu'on veut que vous reteniez de nos réflexions et recommandations pour le parc. Le parc a été créé pour rassembler les Montréalais et leur offrir un cadre unique pour toutes sortes d'activités. Notre

1025

vision, c'est que le rôle événementiel du parc Jean-Drapeau est compatible avec son environnement naturel.

1030

En fait, nous avons la conviction que les deux vocations se nourrissent l'une de l'autre. Que les grands rassemblements continuent d'être une manière formidable de vivre cet extraordinaire grand parc. Et que cet extraordinaire grand parc permet de créer des grands rassemblements porteurs et uniques au monde.

1035

Pour nos événements, l'accès à la diversité des lieux du parc comme la Plaine des jeux sont aussi importantes que la qualité des artistes qu'on produit ici. Le parc lui-même est aussi important que les stars qu'on accueille. Le parc est l'une de nos vedettes. On souhaite continuer d'aller... d'être des alliés de la Ville, de la Société du parc Jean-Drapeau, de l'industrie touristique. On souhaite poursuivre les investissements au parc pour continuer de le faire découvrir aux foules. Nos quatre recommandations dans le mémoire : pleinement assumer la vocation événementielle historique du parc; créer un service dédié à la mobilité pour la clientèle du parc; intensifier les actions de l'innovation et développement durable; créer un comité permanent de partis prenantes.

1040

1045

J'ai une dernière anecdote à vous raconter avant que je termine. En deux mille treize (2013), j'étais en arrière-scène dans le monde des artistes, au Place des Nations, quand j'ai vu Charles Bradley, un artiste légendaire de soul américain. J'ai été le voir. Je fais ça rarement. Je parle très peu souvent aux artistes. Mais, il était là tout seul puis j'étais là seule. Ça fait que je suis allé le voir puis j'ai dit :

1050

« Monsieur Bradley, welcome back to Osheaga. » Puis il a dit : « I've been here before. » Puis j'ai dit : « Oui, tu es venu en deux mille onze (2011). » Il dit : « No no, I've been here before. I played right here. I was here in nineteen-sixty-seven (1967). The stage was right there. » C'était notre Place des Nations. Cinquante

1055

(50) d'histoire dans une brève histoire de deux secondes. Mais, moi ça m'a fait chaud au cœur de voir ça, de l'écouter. L'expérience qu'il avait vécue à Expo l'a tellement touché qu'il s'en souvenait cinquante (50) ans plus tard.

Pour terminer, mes parents ont découvert le parc grâce à Expo 67, mes enfants l'ont découvert grâce à Osheaga. Merci beaucoup pour votre attention.

1060

LE PRÉSIDENT :

Merci.

Mme FRANCINE SIMARD :

1065

Peut-être une ou deux petites questions. À la page 3 de votre document, le troisième paragraphe, à la fin de ce paragraphe, vous dites... Bon, vous parlez des montants de loyer. Je ne vais pas vous demander de quoi il s'agit. Mais, vous dites qu'Evenko a aussi investi plus de cinq cent mille dollars (500 000 \$) de deux mille onze (2011) à deux mille dix-sept (2017) pour l'amélioration des infrastructures du site. Pouvez-vous me donner un exemple de quoi s'agit-il?

1070

M. NICK FARKAS :

Bien c'était vraiment dans le temps où on investissait, je pense, je ne me souviens pas exactement du montant, mais c'était alentours de cent mille (100 000) par année dans le contrat qu'on avait pour les affaires que le parc jugeait qu'il améliorerait l'expérience soit des clôtures, des affaires comme ça. On avait une discussion ensemble pour voir qu'est-ce qui pourrait amener que l'expérience soit meilleure. Après FINA en deux mille six (2006), il y avait beaucoup de dégâts après ça. Ça fait que je me souviens, on avait investi pour essayer d'enlever tout le béton qu'il restait, tous les morceaux de piscine puis tout ça. Ce n'était pas vraiment bien nettoyé.

1075

1080

Mme FRANCINE SIMARD:

Et vous vous êtes senti responsable pour cet investissement?

1085

NICK FARKAS :

Bien, il fallait... on voulait continuer à faire des événements. Ça fait qu'il fallait que le site soit beau. Puis il fallait qu'on le réaménage le meilleur possible. Et en conjonction avec le parc, on avait vraiment un partenariat parce que ce n'était pas juste un loyer, c'était un investissement qu'on voulait refaire et qu'on a conclu ensemble que c'était important de réinvestir pour continuer la vocation du parc pour nous qui était de faire des événements.

1090

Mme FRANCINE SIMARD :

1095 Vous avez dit tout à l'heure que beaucoup de gens, beaucoup de promoteurs de festivals partout à travers le monde viennent entre autres. Vous avez dit que beaucoup de gens venaient pour voir et assister aux événements, ils viennent voir c'est quoi la magie. Qu'est-ce qu'il y a de particulier au parc Jean-Drapeau qui soit... qu'il y ait une magie particulière qui soit propice à la tenue de vos événements?

1100

M. NICK FARKAS :

Je pense que le site en tant que tel. T'es dans le milieu d'un fleuve. T'es sur une île. C'est ça. Ça fait partie de la magie déjà. Pour nous autres, au début quand on a commencé Osheaga, c'était quatre scènes. C'était surtout sur le parterre principal. On avait une couple de petites scènes dans les bois à côté. Mais, au fur et à mesure de continuer, on avait besoin de plus de place, plus de scènes, plus de monde venait. Et c'est l'expérience de tourner un coin puis de voir une scène dans les arbres. De voir une scène quand tu traverses un petit pont puis t'es de l'autre côté. Tu vois une expérience complètement différente. Il n'y a personne qui peut offrir ça. J'ai été à des festivals partout dans le monde. La chance de vivre des environnements différents à l'intérieur d'un festival, c'est très rare. Ils sont surtout dans un milieu de stationnement, dans un parc où c'est juste un parc. La nature est là évidemment. Mais, d'avoir toutes ces expériences différentes, c'est ça qui vient vraiment... surtout.

1105

1110

1115

Et aussi l'art, t'sais, les restants de toutes les statues d'Expo 67. Il y a des affaires que tu découvres. Moi ça fait trente quelques ans que j'y vais souvent. Il y a des affaires que je découvre. T'sais, on était sur l'île Notre-Dame pendant deux ans temporairement, ces deux dernières années. Le jardin d'Israël, je ne savais pas que c'était là. Il y avait bien des affaires que je ne connaissais pas. Ça fait que quand on a fait le tour pour essayer d'incorporer... on voulait répliquer l'expérience d'Osheaga et nos autres festivals sur l'île Notre-Dame. Et l'expérience Osheaga, on ne pouvait pas le répliquer nulle part d'autres que sur l'île.

1120

1125 Pour nous autres, il fallait qu'on rentre les cinquante mille (50 000) personnes de l'autre côté. Ça fait que c'est notre équipe technique, notre équipe d'art qui ont tous... On a tout placé ça pour être capable d'offrir une expérience différente, mais pareille. D'avoir les mêmes les ruisseaux, la rivière, tout ça. Intégré à partir d'un événement, c'est ça qui est vraiment magnifique.

1130 **Mme FRANCINE SIMARD :**
Merci.

1135 **Mme ISABELLE BEAULIEU :**
Oui, bonjour. Juste quelques petites précisions parce que le message est bien clair, le document que vous nous avez soumis aussi, très intéressant. Et je voulais juste m'attarder un peu justement pour... dans votre recommandation, un, pour la vocation événementielle, vous incluez là-dedans de faire très attention aussi aux sites à post-événements. Et vous mentionnez que le nettoyage des sites post-événement souvent payé par les locataires doit être accompli un peu plus rapidement par les équipes de la Société du parc Jean-Drapeau. Est-ce qu'on
1140 comprend, par ici, que les grands événements, les petits inconvénients qui peut y avoir avant ou après, le montage, démontage, le nettoyage, la remise en état, c'est la Société du parc Jean-Drapeau qui s'en occupe?

1145 **M. NICK FARKAS :**
On s'occupe du nettoyage du site après l'événement. Ça fait que tout ce qui est notre équipement, tout ce qui est... T'sais, le soir même on nettoie le site complet. À chaque soir au nettoie le site au complet.

1150 C'est plus en termes de... je dirais c'est plus logistique de dire que tout le monde soit... que tous les producteurs d'événements sur l'île que le parc a quelque chose en place pour dire « O.K., vous avez ça à faire », que le parc le gère. Mais, ce n'est pas vraiment dire que c'est le parc qui nettoie. C'est chaque utilisateur du parc qui devrait être responsable, soutenu par le parc, pour dire « O.K., vous avez ça à faire, ça à faire, ça à faire. On va faire ça », puis le lendemain matin, le parc est libre
1155 pour le plus de monde possible.

Mme ISABELLE BEAULIEU :

1160 Justement, juste à ce niveau-là, est-ce que vous pensez qu'au niveau du montage, démontage, les clôtures et les embûches qu'il peut y avoir lors d'événements, il y aurait des choses qui pourraient être vraiment facilement améliorables à court terme dans le parc, si vous comparez avec votre expérience dans d'autres lieux en plus.

M. NICK FARKAS :

1165 Je pense que déjà avec le nouveau site, ça va être beaucoup plus facile en termes de la technologie en termes des logistiques, tout ça, c'est super bien conçu d'après les plans que j'ai vus. Ça fait que ça, ça va déjà nous aider à entrer puis sortir plus vite. Ça, c'est une des affaires qu'on... ça coûte de l'argent être là. Puis on veut être
1170 là, ça nuit au monde qui veulent utiliser le parc tout le temps.

Ça fait qu'on veut être là. On veut sortir le plus vite possible. Ça fait que tout ce qu'on peut faire pour, t'sais, en termes d'électricité. Si tu n'as pas de génératrice, si tu n'as pas de clôture à monter à démonter. Toute des affaires qu'on
1175 peut... une partie de nos recommandations c'est qu'il y a un comité de tout le monde qui sont capables de dire « O.K., on a besoin de ça. Vous avez besoin de ça ». On parle souvent avec le Piknic Électronique. On partage le site. Ils sont là « O.K. On a ça, ça... est-ce que vous pouvez l'utiliser? Oui. O.K. On a ça ».

1180 Même nos mills fence, c'est toutes des affaires qu'on a sur l'île, le parc les utilise. C'est de continuer d'être collaborateur ensemble. Je pense que ça va aider que tout se fasse de mieux en mieux.

1185 Dans les autres sections, c'est un petit peu plus difficile. Mais, d'essayer de trouver des moyens qu'on sort le plus vite possible. C'est vraiment ça le but. C'est d'avoir... je ne sais pas comment le dire en français. *The littlest, smallest* impact possible. On veut être... c'est un *mixed-use* si on veut que ça soit efficace et bien géré.

1190

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Puis une dernière question, vous avez fait mention, vous proposez une concertation des parties prenantes. Mais, à la lecture du document, c'est différent de la table des partenaires. Alors au niveau de la composition puis de leur mission, vous voyez ça comment ces deux tables séparées?

1195

LE PRÉSIDENT :

Vous voulez vous nommer, s'il vous plaît.

1200

M. JACQUES-ANDRÉ DUPONT :

Jacques-André Dupont, je suis le vice-président exécutif du groupe Spectra. Ce qu'on souhaite, c'est avoir un comité qui est permanent. On souhaite y être invité parce qu'on est un utilisateur très important au niveau événementiel pour justement aller chercher plus d'efficacité, plus d'échange d'informations, de meilleures pratiques. Et donc, on est pour le dialogue. Et plus on va avoir une planification efficace, mieux ça va être pour le parc et les utilisateurs.

1205

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Ça fait qu'il n'y a pas nécessairement deux tables, là?

1210

M. JACQUES-ANDRÉ DUPONT :

Ce n'est pas nécessairement deux tables.

1215

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Moi j'aurais une dernière question, si vous voulez. En page 6 : « Sur l'entièreté de son territoire, le parc posséderait donc une offre récréative enrichie et respectueuse de son environnement. » Selon vous, c'est possible sur l'entièreté du parc de faire de l'événement en respectant l'environnement bien sûr tel que c'est libellé? Parce qu'on entend, on entend aussi qu'il existe des zones qui devraient rester telles quelles préservées quand on lit sur l'entièreté de son territoire...

1220

1225

M. JACQUES-ANDRÉ DUPONT :

Ce qu'on veut dire par ça, c'est qu'on veut c'est... la force d'un événement comme Osheaga c'est de pouvoir se déployer sur différents types de sites au sein du parc.

1230

Peut-être le mot entièreté est trop fort. Mais, si à la fin de la consultation, les gens disaient faudrait limiter à l'amphithéâtre l'opération d'Osheaga. Ce ne serait pas possible de faire ce qu'on veut faire et ce qui a tant de succès. Son succès vient dans le fait qu'il y a un déploiement au parc tout en étant respectueux de l'emprunte écologique.

1235

M. NICK FARKAS :

Et je dirais que même que les deux dernières années, le parc Jean-Drapeau ont réussi à faire des événements partout même s'il y avait de la construction qui se passait. Ça fait qu'ils utilisaient des sections du parc qui n'ont jamais utilisé avant.

1240

C'était vraiment, tu voyais, il y avait quelque chose à faire, trouver une place pour le faire. Ça fait que je pense que c'est plus dans cette veine-là que... il y a des espaces hyper intéressantes qu'il faut qu'on continue à utiliser, mais le parc au complet, peut-être que c'est un peu...

1245

LE PRÉSIDENT :

Le mot était peut-être un peu lourd.

M. NICK FARKAS :

Un peu oui.

1250

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, messieurs. On est prêt à vous écouter, monsieur Bumbaru.

M. DINU BUMBARU :

1255

Et bien, comme les scouts, nous aussi. Alors, monsieur le président, mesdames les commissaires. Bonsoir, Dinu Bumbaru, Héritage Montréal, on est très heureux de venir à cette audition, à cette consultation publique en général. Puis en plus, ce soir, c'est le deux (2) octobre quinze cent trente-cinq (1535), le nom du Mont-Royal a été donné à la montagne qui a permis à Montréal d'exister sur la map.

1260

Donc c'est une coïncidence heureuse. On vous a transmis, j'espère qu'il a été communiqué, un document qui comporte certaines coquilles. Notamment, on parle du dix-neuvième (19e) siècle au lieu du vingt et unième (21e). C'est une petite erreur séculaire. Mais, à l'échelle géologique, ce n'est pas grand-chose. Alors on vous remercie de cette consultation.

1265

1270

Comme vous avez vu dans l'annexe de notre mémoire, on vous a transmis une résolution d'assemblée générale qui demandait cette consultation en deux mille quinze (2015). Donc dans notre domaine, qui s'appelle celui du patrimoine, on est patient. Mais, des fois c'est bon que les choses se produisent. On en est très heureux.

1275

Alors je ne vais pas procéder à une lecture de ce document qui est assez court, compacte, mais qui fait un certain nombre de propositions qui nous semblent pertinentes dans le contexte où on discute d'un plan directeur, mais c'est encore, comme un peu comme en quatre-vingt-treize (93), il faut quand même le dire, c'est toujours un plan de projet. Alors peut-être qu'on a besoin d'un système d'harmonie, une architecture d'harmonie et de vision d'ensemble au-devant des projets pour permettre de filtrer un petit peu, les bons des mauvais, les courts termes du long terme.

1280

1285

Mais, avant ça, il nous semble important de rappeler ici une valeur un peu symbolique de cet endroit. Évidemment, on pense beaucoup à Expo 67, c'est un grand motif, c'est un grand souvenir structurant. Mais, pour nous le parc de l'île Sainte-Hélène, c'est un peu une métaphore de l'émancipation de Montréal à sa façon, sa démocratisation et sa modernisation puisqu'on est passé d'une base militaire de l'Empire britannique, le plus grand empire de son époque, un pouvoir monarchique européen à un parc pour les citoyens, organisé par une municipalité et son conseil.

1290

Donc il y a quelque chose de fort derrière ça qui est peut-être quelque chose qu'on a tendance à oublier quand on regarde ce territoire qui est, comme c'est rappelé dans certains des documents mis à la disposition du public, des notes, des fiches techniques, notamment sur les aspects de patrimoine et tout ça, on a l'impression que c'est un aménagement un petit peu épars ou éclectique pour reprendre un terme. Et peut-être que les valeurs de ce lieu sont trop souvent mises en deuxième ou troisième ou arrière-plan sinon pas en plan du tout. Alors qu'on étudie des projets à la pièce des interventions.

1295

1300

Et ce n'est pas le seul endroit au monde. Il y a des comparatifs avec d'autres grands parcs. Mais, on a regardé le cas à Melbourne du parc Albert où il y a des courses de Formule 1 qui se produisent là-dedans, aussi bien qu'un réseau de parc à la disposition de la population.

1305

Donc c'est pour nous une question de valeur ici qui mériterait d'être mis dans une hiérarchie un petit peu plus clair par rapport à du data, si je peux prendre l'expression anglaise, et du design. Donc des projets et des... par rapport à une vision d'ensemble.

1310

Alors c'est un élément qu'on vous soumet tout comme on vous soumet une situation qui découle un peu de la géographie particulière. On parle des îles. Mais, comme la ville et sur l'île de Montréal principalement, le parc a tendance à être loin. On accepterait jamais tout ce qui se passe au pas au parc Jean-Drapeau sur le Mont-Royal. Ça serait totalement intolérable à la société montréalaise, pas à ses institutions publiques élues. La société rejeterait ça d'emblée. D'ailleurs, vous avez un parallèle à effectuer sur la chaîne de protection d'engagement sociétal envers le Mont-Royal par rapport à ce parc.

1315

1320

Et quant à nous, c'est peut-être le résultat du fait qu'il y a une distance que le fleuve apporte qui permet de voir loin, qui permet d'envisager. Mais, cette distance est aussi un peu... ça crée quelque chose qui est ailleurs. On n'a pas à s'en occuper de la même façon que si c'était au cœur.

1325

Or, peut-être, c'est là le poids, la valeur du souvenir d'Expo 67. C'est que avec Terre des Hommes, ce parc là était le cœur sinon de Montréal au moins du Canada, du Québec à sa façon, du Saint-Laurent et c'est par moment. Et maintenant, on se pose un peu cette question : quelle est la distance symbolique par rapport à la distance physique de cet endroit? Et c'est peut-être une considération à voir puisqu'on voit comment les décisions sont prises. On est aux marges de Montréal. On est plus près de Saint-Lambert que du Vieux-Montréal où se prennent des décisions. Et ça a tendance à conditionner parce que des gens votent dans des districts qui sont d'une géographie très paroissiale à leur façon.

1330

1335

Alors ces considérations-là, on les a amenées un petit peu dans le document. On tient aussi à vous mentionner que pour Héritage Montréal, on a une plate-forme électronique qu'on a mis en place en deux mille cinq (2005) à l'occasion de notre... deux mille quinze (2015) à l'occasion notre quarantième (40e), plate-forme HMTL dans laquelle on invite les citoyens et citoyennes de tous âges, tout horizon et même toutes origines géographiques à identifier des sites patrimoniaux d'intérêt et qui soulèvent certains enjeux.

1340

1345

Alors j'ai fait une vérification. Il y a trois sites sur le territoire qui nous intéressent, et nous, c'est le territoire géographique pas juste administratif. Il y a le phare de l'île Sainte-Hélène qui a été, passez-moi l'expression, tagué ou posté, soyons vingt et unième (21e) siècle par des citoyens en deux mille seize (2016).

1350

Il y a le parc Hélène de Champlain, donc les étangs, les ponts qui font partie des aménagements des années trente (30).

Et il y a également, ça a été mentionné tantôt, la Pitoune. Vous dire qu'on est dans un univers d'affection populaire, ce n'est pas juste un patrimoine savant. Il y en a bien entendu, mais il y a une affection populaire qui est sincère et qui mérite d'être entré dans l'ordinateur.

1355

Pour Héritage Montréal, sur cette plate-forme, on a identifié un site prioritaire qui est La Place des Nations. J'ai été la voir tantôt. Et je veux dire ce n'est pas un commentaire sur les gens qui travaillent fort sur l'entretien de ce parc, mais c'est une ruine honteuse. Ce lieu est parmi les plus importants de l'existence même de l'Expo et dans l'état où c'est, c'est vraiment lamentable. Mais, on espère qu'un jour ça pourra revivre et que ce jour ne sera pas trop tard pour que ça ne soit qu'un site Web qui nous rappelle qu'est-ce que ça a été. Parce que là, maintenant, on a du patrimoine, on n'a pas juste de l'histoire, du souvenir nostalgique, c'est un vrai patrimoine qui est en train de disparaître.

1360

1365

Les propositions qu'on a formulées à la commission se résument à quatre et je vais vous les énoncer rapidement. D'abord, une question de statut, on a apprécié le travail que l'administration du parc, à l'occasion de cette consultation, a produit suite à une question qu'on avait posée au mois d'avril et fournit un tableau comparant la place des trois grands parcs fondateurs du réseau des grands parcs urbains : l'île Sainte-Hélène, le Mont-Royal et La Fontaine.

1370

1375

Dans la charte de la ville de Montréal, nous on maintient que le parc Jean-Drapeau ou le territoire en question ne dispose pas d'un statut adéquat. Et qu'il devrait être installé dans la charte, non pas comme le droit de créer un OSBL ou une association ou de traité ou des choses comme ça. Ce n'est pas du contractuel qui nous intéresse, c'est des valeurs.

1380

1385

Ce qu'on a pour le Mont-Royal, c'est un article de valeur et je pense que l'Office par la consultation qui s'en vient sur l'accessibilité au Mont-Royal à l'occasion du débat sur Camillien-Houde va mettre en ligne des études dont on a pris connaissance et qui comportent beaucoup d'informations très significantes sur le Mont-Royal et sa place dans la charte du point de vue des historiens qui ont fait des recherches spécifiques là-dessus. Mais, le statut doit être digne et présentement c'est malheureusement pas le cas. C'est un équipement qui demeure un petit peu

1390 une chasse princière des maires de Montréal. Un équipement dont on décide de l'avenir sur la base d'un tableau comptable davantage que sur des valeurs. Enfin, il y a des arbitrages qui sont faits puis fort heureusement, ce n'est pas un lieu totalement dévasté. Mais, la préséance de sa valeur d'actif collectif et patrimonial n'est pas établie.

1395 Deuxièmement, une vue d'ensemble de conservation et de mise en valeur. Vous savez conserver, mettre en valeur, ce n'est pas muséifier, bien au contraire, c'est un lieu vivant. Et je pense qu'il y a beaucoup des éléments que vous entendez par cette consultation qui nous parlent d'animation, de spectacles, de vie culturelle, de pique-nique, de toutes sortes de choses qui ne sont pas le propre d'une voûte d'un coffre dans lequel on met des archives ou des tableaux ou des fragments d'archéologie.

1400 Par contre, ce qu'on a vu par le passé, c'est un oubli de ce qu'on pourrait appeler la capacité portante du lieu, non seulement au niveau biophysique, mais au niveau du silence, du calme, des valeurs finalement qu'on retrouve à cet endroit-là qui n'est pas un... Alors ça, c'est un... on aurait besoin de cette vue d'ensemble, à
1405 notre avis, pour établir les critères d'harmonie et les principes d'harmonie.

Et quant à nous, il y a deux sujets qui seraient des sous-chapitres de ça. D'abord, patrimoine et paysage, et encore là, c'est un patrimoine métropolitain. C'est un ensemble qui devrait compter sa définition d'îles, c'est-à-dire La Ronde devrait rentrer là-dedans. Il devrait y avoir un statut plutôt que de trouver toutes les excuses possibles pour tailler ça à un item le plus restreint. Comme on a fait avec le site du
1410 patrimoine en deux mille sept (2007). Là, on sentait très bien la volonté de faire sans trop faire, sans bien faire surtout. Bien, les îles, point : île Notre-Dame, île Sainte-Hélène. Tout ce qui touche à l'eau devient le territoire et les administrations de
1415 contrat et tout ça, ça rentre sous un principe d'harmonie et de valeurs collectives, c'est tout.

Là-dedans, il y a des éléments prioritaires. On pensait notamment aux étangs et aux aménagements de l'île Sainte-Hélène, le pont, tout ça.

1420

On pense bien sûr à La Place des Nations et on pense, également, par exemple, aux canaux de l'île Notre-Dame qui sont des ouvrages très importants au niveau de l'architecture du lieu. L'île Notre-Dame étant un bâtiment d'une certaine façon.

1425

Un autre point qui nous semble très important, c'est la question de l'accessibilité et on encouragerait beaucoup une réflexion au lieu de congestionner le Vieux-Montréal avec, passez-moi l'expression, des machines un peu exotiques. On a entendu parler des piliers, des monorails, des trains, des téléphériques.

1430

Enfin, les gens ne réalisent pas l'effort gigantesque que ça a pris à notre société montréalaise pour dégager la vue sur la magnifique façade de la rue de la Commune. On n'est pas pour encombrer ça avec des constructions qui n'ont rien à voir là. Alors qu'on a une station du REM qui s'arrime à l'autre bout, au bassin Peel. Le lieu n'est pas encore déterminé, mais c'est quand même pas si loin.

1435

Et d'autre part, on a une échelle géographique un petit peu plus large qui nous semble importante dans ce cas-ci. On a des efforts considérables qui sont faits dans l'actuel chantier du pont Champlain pour introduire un lien transfluvial digne du Saint-Laurent avec une belle promenade pour les promeneurs. La promenabilité pour nous est une valeur qui est intégrée ici dans l'architecture avec aussi un lien cyclable qui permettra peut-être une connectivité un petit peu plus large. Mais, l'accessibilité est importante surtout dans un contexte de quatre saisons.

1440

1445

Une gouvernance éclairée, c'est notre quatrième proposition. Donc un principe d'une certaine symétrie avec le Mont-Royal comme deux lieux emblématiques de la métropole. Bien, on voyait au Mont-Royal la formule d'une table de concertation qui a été formée par la Ville de Montréal suite au classement ou à l'occasion du classement par le gouvernement du Québec.

1450

Cette table de concertation réunit les milieux municipaux, institutionnels et associatifs. Elle a au-delà d'une dizaine d'années d'existence. Elle travaille d'une manière, je dirais, assez remarquable considérant les tensions qui peuvent naturellement s'établir entre ces différents groupes. Et elle a produit beaucoup de choses. Le parc Jean-Drapeau, le territoire des îles, bénéficierait à notre avis de ce genre de modèle et également d'un comité d'aménagement avec des partenaires de nature un peu plus scientifique.

1455

1460

C'est bien beau les grandes corporations, je ne veux pas parler de pouvoir occulte de l'argent ou de ça, ce n'est vraiment pas de ça dont il est question ici. Mais, il y a des groupes d'intérêts qui travaillent pour, d'abord, des actionnaires et/ou des membres. Et peut-être ça serait intéressant d'avoir aussi autour de la table des panels un peu plus scientifiques. On a quand même plusieurs universités ici et c'est une ressource qui devrait être mise à contribution.

1465

En dernier lieu, il nous semblait important d'intégrer, ça serait peut-être une façon de recentrer ce territoire-là dans un cadre qui permettrait peut-être de l'émanciper un petit peu de la tendance au *bottom line*, passez-moi l'expression. Donc une approche plutôt comptable de financement des opérations, c'est de l'inscrire dans une gouvernance métropolitaine. La CMM travaille sur des efforts de grands sentiers métropolitains, peut-être que ça serait un lieu qui serait capable de, non pas d'acquiescer ce site-là, il ne s'agit pas de créer un niveau supplémentaire, c'est déjà assez cacophonique dans ce domaine-là, mais créer une plate-forme d'harmonisation puis de connexion entre des espaces comme la Sépaq avec le Parc des îles de Boucherville, le parc dont il est l'objet ici, l'île Saint-Bernard à Châteauguay. Vous avez un chapelet, finalement, dans le fleuve d'espaces qui ont des connotations très semblables, qui ont des distances géographiques, mais qui sont connectées d'une façon ou d'une autre par la Route Verte, par exemple, des choses comme ça. Et peut-être que s'il y avait une vision un petit peu plus métropolitaine, on ne serait pas uniquement en train d'établir les recettes et les dépenses sur la rue Notre-Dame.

1470

1475

1480

1485 On pourrait penser peut-être avec un financement métropolitain qui
contribuerait, les ententes CMM Québec. On ne sait pas, mais il me semble que là, à
notre avis, il nous semble qu'il y a une opportunité à saisir surtout que ces îles dont
1490 on parle, de ce chapelet, ce sont des sites qui ont tellement en commun à part le
fleuve, là. C'est des jalons très importants de la présence, des reliquats, des espaces
naturels. Mais, il y a également une dimension historique, autochtone, architecturale.

Les îles de Boucherville, c'est là où John Molson est décédé. L'île Saint-
Bernard, c'est les sœurs grises. T'sais, ce sont des grandes communautés
1495 fondatrices, quasiment du pays, là. Je ne veux pas mélanger la bière et la religion,
mais on peut s'entendre que ce sont des grandes communautés de bâtisseurs. Et à
notre avis, ce serait une opportunité à saisir.

Est-ce que ça peut être intégré dans la présente discussion? Mais, peut-
être que ça remonte à la notion de statut et pas juste de projet individuel. On a
1500 préféré se concentrer sur ces niveaux-ci pour la présente consultation. Mais, c'est
l'état de notre réflexion sur cet enjeu. Sans négliger qu'il y a des cas particuliers :
Place des Nations, on l'a mentionnée. Des visions d'ensemble et entre les deux,
mais quel est le régime? Et nous pensons qu'une plus grande symétrie avec le
1505 Mont-Royal serait heureuse dans ce cas-ci.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

Mme ISABELLE BEAULIEU :

1510 Juste, puisqu'on a le temps, de vous faire préciser un peu pour l'accessibilité. C'est
quelque chose qui revient beaucoup dans cette... Ce n'est pas parce que c'est le point
le plus important dans votre mémoire. Mais, tout était très clair. Juste vous entendre
un peu plus sur l'accessibilité, pour se rendre aux îles ou pour se promener dans les
îles, on nous propose beaucoup beaucoup différentes avenues, différentes solutions.
1515 Est-ce que dans vos réflexions à Héritage Montréal, c'est déjà arrivé que vous êtes
allé un petit peu plus loin que votre paragraphe?

1520

M. DINU BUMBARU :

Pas vraiment, mais je dois vous avouer qu'on est un petit peu craintif sur le foisonnement de propositions autour de ça. D'abord, ça vaut peut-être la peine de se poser la question du vrai problème. Il n'y a pas beaucoup de lieux à Montréal qui a une station de métro juste pour eux autres. C'est le cas de ce parc-là. Est-ce qu'il y a des circuits, est-ce qu'il y a un déploiement autobus autrement que pour relier le métro d'une manière un petit peu bancale, là? Peut-être que ça va s'améliorer, mais j'y étais tantôt, puis bons, mettons qu'il neige, ce n'est pas évident d'attendre son autobus.

1525

Alors, est-ce qu'il y a moyen d'aller un petit peu au-delà du casino? T'sais, que le territoire soit plus présent. Nous, il nous semble que déjà il y a des améliorations à faire de ce côté-là.

1530

D'autre part, comme je vous dis, on est craintif de voir... on a vu, ce n'est pas au dix-neuvième (19e), il en avait au dix-neuvième (19e) des projets complètement fous de téléphériques entre la montagne puis l'île Sainte-Hélène, là. La Presse en a publié, des tunnels dans tous les sens et des... Mais, c'est tellement récent, le projet de téléphériques, c'est des investisseurs à partir du Vieux-Montréal pour envoyer un téléphérique de ce côté-là. On se dit : Est-ce que les gens aiment le Saint-Laurent? Il y a un grand monument qui s'appelle le fleuve. Jean Décarie parle des pères et mères de Montréal : c'est le fleuve et la montagne. Et avec ce genre d'instrument là, on oublie qu'on a ce genre... Il y a un magnifique havre, vous savez entre l'île, il y a façade de Molson, le Vieux-Montréal, marché Bonsecours. On l'a gâché avec le CHUM, malheureusement. Mais, bon, c'est pour une bonne cause, j'imagine. Et vous faites le tour, Habitat 67, silo 5, la Five Rose. Là, il y a le magnifique pont Champlain qui s'en vient.

1535

1540

Et c'est plutôt les préoccupations d'installation de ce genre de service là. Mais, on comprend qu'il y a des enjeux lors des grands événements. L'illumination du pont Jacques-Cartier aussi crée des attraits à des périodes... Enfin, on n'a pas une réponse directe là-dessus. Mais, il nous semble que peut-être qu'un déploiement d'un réseau de transport. Est-ce que le REM peut être utile? Je ne sais pas. Mais, certainement, le REM va amener du monde. Alors peut-être aussi bien en profiter. On n'a pas été tellement plus loin que ça.

1545

1550

Mme ISABELLE BEAULIEU :

C'est éclairant, merci beaucoup.

1555

LE PRÉSIDENT :

J'aimerais juste que vous reveniez sur l'importance du statut et d'une modification à la charte. Qu'est-ce que ça apporterait, là, que le parc n'a pas actuellement? Qu'est-ce que ça donnerait de différent?

1560

M. DINU BUMBARU :

Bon, il faut comprendre la Charte de la Ville de Montréal a été modifiée l'an dernier. Ça a permis d'abolir les articles, par exemple, qui créent le Conseil du patrimoine de Montréal. L'Office a échappé de justesse à ce genre de révolution dont aurait pu se passer. Mais, à notre avis, l'enchâsser à cet endroit-là, ce n'est pas nécessairement sur un point de vue bureaucratique, c'est d'établir l'esprit du lègue que constitue cette propriété. Est-ce que c'est un équipement? Vous savez, la Ville n'a pas besoin d'avoir dans sa Charte un article qui dit « La Ville conservera des souffleuses à neige », parce que c'est comme... c'est de l'utilitaire puis ça va évoluer.

1565

1570

Mais, à notre avis, des équipements comme le parc Jean-Drapeau dont il est question ici, le Mont-Royal. Vous savez, le Mont-Royal, ça a quand même coûté un million de dollars. Alors que les rentrées fiscales de la Ville par année c'était huit cent cinquante mille (850 000). On s'entend que c'était un sacrifice très important. Ce parc ci a été un geste majeur pour donner aux populations ouvrières d'Hochelaga, des quartiers de Sainte-Marie, tout ça, un accès à des espaces de loisirs.

1575

Il y a quand même une dimension un peu républicaine à ça qui mérite d'être enchâssée pas juste dans un dépliant ou un paragraphe au début d'un site Web. À notre avis, il y a une valeur civique derrière ça. Est-ce que la Ville de Montréal... nous on l'a mentionné là aussi parce qu'on constate ce qui a été toléré ici au fil des années. Et ce qui n'a jamais été toléré sur le Mont-Royal. Il y a eu les gros partys des années soixante-dix (70) sur le Mont-Royal. Ça a pris vingt (20) ans à réparer le parc seulement. On ne parle pas des cimetières parce que c'est

1580

1585

facile de dire que ce n'était pas un problème. Mais, on n'accepte plus ça. Alors pourquoi? Bien, sur le Mont-Royal, il y a eu des... vous savez pour vendre certains bouts de terrain pour permettre la construction de gymnase par certaines universités, ça a demandé un amendement qui a été autorisé par l'Assemblée nationale. On va dire « Ah, c'est contre les gouvernements de proximité le statut de métropole ». Bien tant que la Ville de Montréal n'aura pas des mécanismes supérieurs au bon vouloir des partis politiques qui ont souvent des horizons de court terme. Et ce n'est pas une critique de la démocratie, c'est simplement un petit peu d'expérience citoyenne qui m'amène à dire ça. Bien on va toujours devoir demander des états supérieurs.

1590

1595

Il n'y a pas de Cour suprême à Montréal. C'est toujours au niveau politique. Et les obligations sur le long terme ne sont pas très évidentes dans les choix de décisions. On lit les sommaires décisionnels, c'est très rare qu'il y a un horizon à long terme. On a admiré la politique de développement durable de la Société du parc Jean-Drapeau qui intègre les principes de la Loi québécoise de développement durable y compris celui du patrimoine. C'est assez rare, là, en fait, c'est rarissime. On a beaucoup admiré ça. Mais, on est dans le volontaire et on a vu comment ça peut facilement disparaître de choses-là.

1600

1605

Alors c'est l'intention qu'on a. Est-ce que ça peut être structuré autour d'une architecture avec des panels comme la table de concertation aide pour le Mont-Royal? Dans le cas du Mont-Royal, il y a le statut national qui est aussi d'un grand secours pour... À Jean-Drapeau, on a, à nos demandes, le ministre de la Culture du Québec en deux mille dix-sept (2017) et de l'Environnement du Canada, madame McKenna, en deux mille dix-huit (deux mille dix-huit (2018)). La réponse était sans doute dans la malle. Puis ça prend plus de temps d'Ottawa pour célébrer le cinquantième (50e) de l'Expo. Mais, ont reconnu l'événement de l'Expo 67. Mais, un statut comme celui-ci n'a pas besoin d'un site réel. Parce qu'Expo 67 existera toujours dans les livres d'histoire et dans les souvenirs, pas besoin d'un patrimoine pour le porter.

1610

1615

1620

Donc nous on pense qu'il faut inventer des mécanismes qui vont nous permettre d'assurer le lègue aux prochaines générations. Et le statut à date, c'est le seul qu'on aime. Mais, peut-être qu'il y en a d'autres. Vous savez, ce serait bien que peut-être cette consultation amène des défis pour inventer qu'elle serait l'équivalence d'une inscription dans la Charte pour le vingt et unième (21e) siècle.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup

1625

M. DINU BUMBARU :

Avec plaisir.

LE PRÉSIDENT :

1630

Bonsoir, mesdames. Mesdames Hélène Lefranc et Nathalie Dion, s'il vous plaît.

Mme NATHALIE DION:

1635

Alors, bonsoir, merci de nous recevoir. Je me présente Nathalie Dion, présidente de l'Ordre des architectes. Et je suis accompagnée d'Hélène Lefranc, conseillère aux affaires publiques qui pourra aussi répondre aux questions. Alors l'OAQ est interpellée par l'avenir du parc Jean-Drapeau parce que c'est un site important à ce qui a trait à notre histoire collective, Expo 67 notamment a été un moment fort en matière de design, de culture architecturale et d'arts publics. D'ailleurs, une dizaine d'installations sont classées au patrimoine et ce n'est pas rien. Plusieurs autres sujets nous intéressent en lien avec notre mission de protection du public. Le verdissement, l'accès aux berges, le transport actif, et cetera. Et l'OAQ, qui est favorable à la concertation citoyenne, est heureuse de participer à cette consultation.

1640

1645

Ça s'inscrit en continuité avec la démarche portée depuis deux mille quatorze (2014) et visant à faire adopter une politique québécoise : l'architecture. Une telle politique permettrait justement une vision d'ensemble des actions cohérentes pour le cadre bâti. Et elle comprendrait également un volet sensibilisation et éducation.

1650

Alors à la suite de la mobilisation que nous avons initiée, le gouvernement québécois s'est engagé à se doter d'une stratégie gouvernementale en architecture dans le cadre de sa politique culturelle. Et la ville de Montréal elle-même s'est engagée dans l'élaboration d'un agenda montréalais pour la qualité en design et en architecture.

1655

Alors notre vision pour l'avenir du parc Jean-Drapeau se résume ainsi : engager résolument ce territoire emblématique de Montréal et de l'histoire collective dans la transition durable. Il s'agit d'en faire un modèle de virage écologique, culturel et social, et ce, malgré les contraintes existantes. Ce modèle pourra inspirer d'autres territoires voulant prendre un virage semblable. Et cela suppose d'être ambitieux pour prendre une longueur d'avance. En une décennie, là, on peut faire avancer beaucoup de choses.

1660

1665

Notre position s'inspire de notre livre blanc. On a d'ailleurs des exemplaires ici si vous en voulez un, ou plus qu'un d'ailleurs. Notre position s'inspire donc de notre livre blanc pour une politique québécoise de l'architecte qui synthétise les avis et aspirations des citoyens qu'on a rencontrés lors de notre conversation publique dans treize (13) villes. Plusieurs principes pouvant être déclinés à différentes échelles peuvent constituer une source d'inspiration pour le parc. Le premier principe auquel on pense, c'est le développement durable et tout d'abord le bâtiment durable.

1670

1675

Vous savez que le bâtiment le plus écologique est celui qui existe déjà. Il s'agit donc de trouver un usage aux nombreux bâtiments inutilisés ou sous-utilisés du parc plutôt que d'en construire de nouveaux. Puis enfin, puisque le parc compte déjà de nombreuses surfaces minéralisées, il faut à partir de maintenant éviter de bétonner davantage.

1680

1685 Bien sûr, il faudra prévoir l'adaptation des bâtiments selon les usages qui auront émergé de cette consultation ou des réflexions futures. Ça implique de réfléchir à la manière de les rénover en conservant leur caractère patrimonial alors qu'à l'époque de leur construction, enfin certains de ses bâtiments, l'économie d'énergie n'était certainement pas une préoccupation. La Société du parc Jean-Drapeau devrait afficher des lignes directrices ambitieuses afin que ses projets soit exemplaires.

1690 On vous fait d'ailleurs quelques recommandations : adopter autant que possible la norme bâtiment à carbone zéro du Conseil du bâtiment durable du Canada; réutiliser et recycler les matériaux de démolition, le cas échéant; entretenir régulièrement les infrastructures; puis utiliser une approche d'analyse du cycle de vie en collaboration avec le CIREG.

1695 Dans tous ces domaines ou d'autres, les chantiers pourraient être des projets de démonstration. Alors comme tout territoire, le parc Jean-Drapeau s'inscrit dans un contexte plus vaste. Il est essentiel donc de s'arrimer au futur plan directeur pour la revitalisation du Vieux-Port, à l'agenda montréalais pour la qualité en design et en architecture ainsi qu'à la future stratégie gouvernementale pour l'architecture.

1700 Vous savez ces îles offrent en effet des vues exceptionnelles sur le Vieux-Port et la silhouette de Montréal. Et le parc, lui, est vu depuis le Mont-Royal, les quais ou le pont Jacques-Cartier. Puis n'oublions pas non plus les liens visuels avec la Rive-Sud bien sûr et Habitat 67.

1705 Le deuxième principe de notre livre blanc, que je reprends ici, c'est l'exemplarité de la commande publique. La manière dont les projets sont menés influence, vous savez, grandement la qualité des réalisations. Puis il y a donc quelques éléments qui devraient être considérés.

1715 D'abord les conditions d'appel d'offres et d'octroi des mandats doivent désormais être exemplaires, c'est-à-dire équitables et transparentes. Il s'agit d'aller chercher les meilleurs fournisseurs sans restreindre la commande publique à quelques firmes au détriment de la relève ou de l'innovation et les exigences doivent être adaptées en conséquence. Puis les critères de qualité devraient être toujours prépondérants dans le choix de fournisseurs.

1720 Le processus aussi de conception intégrée qui recourt aux compétences d'une équipe multidisciplinaire permet souvent d'améliorer la qualité des projets. Et puis dans un tel processus, les professionnels de différentes disciplines, les responsables de l'exploitation et les clients puis parfois même les usagers ou les citoyens sont en communication constante. La mise en commun de leurs points de vue permet de trouver une meilleure solution tout en anticipant les problèmes. L'OAQ
1725 espère que les responsables du parc opteront pour l'innovation sur les plans du processus comme de la réalisation.

1730 Puis une autre manière d'être exemplaire est de faire des post-mortem et de partager publiquement les résultats obtenus. La Société du parc pourrait étendre cette façon de faire à ses différents volets. Valoriser le parc Jean-Drapeau comme un lieu d'expérimentation écologique et sociale où on ne craint pas d'afficher les bons, les moins puis certainement que ça serait original de faire comme ça.

1735 On privilégie aussi les concours parce qu'ils sont reconnus comme un mécanisme permettant d'assurer l'équité des concurrents puis de faire place à la relève et de trouver le meilleur fournisseur pour le meilleur projet. Ça donne une visibilité et un rayonnement accru. Puis le parc pourrait s'appuyer sur les résultats pour animer le site en exposant, par exemple, les concepts proposés. Puis
1740 certainement que le bureau de design de la Ville de Montréal pourrait apporter son expertise.

1745 Le troisième principe dont je vais vous parler, c'est une vision pour le patrimoine. Vous savez la richesse singulière de ce territoire est un avantage d'autant que le public est de plus en plus sensible au patrimoine y compris le patrimoine moderne. Et puis il y a là donc une carte maîtresse à jouer. La Société du parc devrait élaborer une vision claire avec des experts.

1750 Son patrimoine doit cesser d'être vu comme disparate, mal entretenu ou sans utilité. Il faut trouver un fil conducteur et le valoriser en lui donnant une image forte et cohérente.

1755 La réutilisation des bâtiments et structures doit se faire selon des usages pertinents et respectueux. Pourquoi, par exemple, on ne ferait pas des lieux dédiés à l'économie sociale puisque vous savez c'est une force de Montréal ou un lieu dédié à la formation en restauration du bâti.

1760 Et pour réfléchir aux usages et au financement, la créativité de la population et des professionnels peut être mise à contribution. On pourrait faire des concours d'idées, des charrettes de réflexion ou des remue-méninges collectifs. Bien entendu, il faudra penser que les différents paliers de gouvernement ont aussi une responsabilité parce que le parc doit pouvoir compter sur des budgets de la ville et des gouvernements. Pour résumer, le patrimoine du parc unique ne doit pas être perçu comme un fardeau.

1765 Le quatrième principe porté par l'OAQ, c'est la sensibilisation. Alors l'OAQ préconise de miser sur les atouts du parc et les éléments patrimoniaux pour transmettre l'histoire de l'architecture, les aspirations collectives et l'identité du lieu. Il faut arriver à faire de ce site une destination incontournable pour les amoureux du design et un lieu de sensibilisation architectural pour toutes et tous.

1770 Bien entendu, la sensibilisation devrait aussi porter sur les espaces naturels. Elle peut s'étendre à la lutte contre les changements climatiques et certainement au virage écologique que doit entreprendre notre société. Toute la démarche de transition écologique, culturelle et sociale devrait inspirer les décideurs, quels qu'ils soient, les municipalités, les gouvernements ou bien les promoteurs privés. On peut penser qu'il y aurait des publications, des visites et des activités de formation sur place pour les élus ou les fonctionnaires. Nous imaginons, une fois que le parc aura entamé sa consultation, des colloques sur l'architecture verte, l'urbanisme durable ou la participation citoyenne. Nous proposons que le parc devienne également un modèle sur le thème de l'accessibilité universelle. Il faut arrimer les exigences d'accessibilité universelles avec les enjeux patrimoniaux et de

1775

1780

1785 développement durable, et bien sûr, ça on le sait, ça présente des défis. On a toutefois le devoir de trouver des solutions et de dépasser les contraintes. Le parc pourrait devenir, entre autres, un lieu de projet pilote et de mise en œuvre des meilleures pratiques. Avec le vieillissement de la population, les concepteurs doivent être encouragés à dépasser les normes.

1790 Le transport, bien sûr, on recommande de miser sur le transport actif et collectif : autobus, métro, navette fluviale, accès cycliste amélioré, atténuation des entraves lors des grands événements, des chantiers ou de la saison hivernale. Ce transport collectif et actif doit permettre autant les liens avec Montréal qu'avec la Rive-Sud. Se rendre au parc Jean-Drapeau sans voiture devrait être simple et agréable. Comme ça, ça permettrait de diminuer radicalement l'accès en automobile. 1795 Puis ça permettrait de récupérer les grands stationnements. Puis on pourrait penser que de nombreuses activités plus vertes pourraient s'y dérouler. On pourrait même penser à de l'agriculture urbaine. Pourquoi pas du camping aux portes de la ville?

1800 Et finalement, n'oublions pas les espaces naturels parce qu'ils doivent être conservés, restaurés, rendus aux visiteurs. Le paysage doit être mis en valeur. Les ruisseaux, les canaux, les milieux humides doivent être restaurés puis, bien sûr, il faut penser aux berges, c'est une grande préoccupation. Le parc doit comprendre des zones vertes aménagées, mais aussi certaines zones plus sauvages, des lieux 1805 de rassemblement naturel puis également des espaces intimes. Un effort majeur doit être fait pour préserver et renforcer la biodiversité. Il faudrait que de manière générale le visiteur se sente sur des îles et en nature.

1810 En conclusion, le parc doit renforcer son identité de parc en devenant plus vert. Puis il doit aussi renouer avec son histoire en matière d'aménagement, de recherche et d'innovation puis en matière d'architecture et d'arts publics. Il doit se distinguer par des processus, des réalisations exemplaires notamment en 1815 préservation du patrimoine incluant le patrimoine moderne. Puis il doit diffuser le résultat de ces expériences, comme ça, il pourrait devenir un leader en matière de transition durable. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

1820

Mme FRANCINE SIMARD :

J'aimerais savoir si vous voyez à l'intérieur de votre vision, un volet événementiel ou grands événements?

1825

Mme NATHALIE DION :

On ne l'a pas exclu. On n'a pas exclu ça. Quand on dit que le parc pourrait avoir certains lieux de rassemblement, mais qu'il faudrait redonner certains lieux plus sauvages qui semblent avoir un peu disparu au fil du temps. Mais, on ne s'opposerait pas aux lieux de rassemblement. Sauf qu'il faut faire en sorte que quand ces rassemblements ont lieu, ça n'empêche pas les autres activités de s'y dérouler. On parlait des entraves que ça peut causer des fois pour les cyclistes ou les promeneurs.

1830

Mme FRANCINE SIMARD:

Et vous précisez toujours dans l'idée de grands événements ou d'événementiel, à la page 14, votre dernier paragraphe, en fait, c'est la fin de la dernière ligne, vous dites: « Les interventions doivent être délicates. Le public devrait considérer ce parc comme un lieu paisible de déambulation et îlot de fraîcheur situé aux portes de la ville, et non comme un lieu de grands événements sur une esplanade minéralisée. »

1835

HÉLÈNE LEFRANC :

En fait, je pense, il faut... C'est parce qu'actuellement, il est vu... l'image de marque c'est essentiellement celle-ci, les endroits où se déroulent les grands événements. Puis nous on pense que s'il y a une transition qui est entamée et qu'on met l'accent sur autre chose, on va pouvoir changer un peu cette image. Alors c'est sûr que peut-être qu'après il faudra s'interroger sur la présence des événements ou lesquels sont les plus pertinents en fonction des objectifs suivis. Mais l'idée c'est qu'on arrête de voir le parc comme uniquement comme un lieu de grands événements et qu'on lui redonne des atouts qui sont plus, on va dire, naturels ou historiques.

1845

1850

Mme FRANCINE SIMARD :

Très bien, merci.

1855

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Juste pour poursuivre dans cette voie-là, parce que ça fait beaucoup partie de la réflexion. Vous mentionnez qu'on lui redonne un côté plus vert. Est-ce que vous avez l'impression que ça a été enlevé du parc ou c'est juste moins connu?

1860

Mme NATHALIE DION :

Bien, je ne pense pas... bien, tu peux te prononcer là-dessus, Hélène. Mais, on a l'impression... bien encore une fois, ça revient à ce qu'on disait, que le parc a beaucoup été développé pour recevoir de grands événements puis on a peut-être pas fait la place nécessaire pour d'autres types de verdissement, si je peux m'exprimer ainsi ou d'aménagement au détriment de... Mais, on ne pourrait pas se prononcer sur la quantité d'espaces verts ou d'espaces naturels qui ont été enlevés ou bien démolis.

1865

Mme HÉLÈNE LEFRANC :

Je pense que toute la question de l'accès aux berges, d'avoir suffisamment de sentiers de déambulation bien aménagés, c'est important. Et les grands stationnements minéralisés aussi, ça, c'est quelque chose qui peut être problématique dans une vision de transition écologique.

1870

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Justement je rebondis juste sur l'accès aux berges. Dans votre vision des accès aux berges, est-ce que c'est pour avoir plus accès vraiment à des sports nautiques, aller dans l'eau, ou c'est plutôt pour la promenade. Quand vous parlez « accès », de quels types d'accès vous rêvez pour l'avenir?

1875

Mme HÉLÈNE LEFRANC :

A priori, il y avait beaucoup l'accès, la mise en valeur du paysage et des liens visuels, et cetera, la déambulation. Maintenant, ça n'exclut pas peut-être d'autres espaces où il faut se passer... Il y a peut-être plusieurs possibilités, mais c'est vrai qu'on ne s'est pas penché plus avant sur la question.

1880

1885

Mme NATHALIE DION :

Non, c'est ça, la même chose que toi. On n'a pas réfléchi aux sports ou aux activités autres qui pourraient s'y dérouler. Mais, de favoriser effectivement la déambulation puis le regard qu'on peut avoir vers Montréal depuis l'île en s'y promenant.

1890

Mme HÉLÈNE LEFRANC :

Mais, l'idée c'est toujours que Montréal a du mal parfois, on le dit beaucoup puis les citoyens le disent beaucoup, être tourné vers le fleuve. Puis là, c'est de leur redonner l'accès au fleuve, mais pas uniquement pour du divertissement ou du sport, mais aussi le contact qui a un peu été perdu et qui est perdu aussi sur l'île.

1895

Mme NATHALIE DION :

Qu'on s'y sente sur une île réellement.

1900

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Si vous me permettez, tandis qu'on a des architectes devant nous, j'aimerais qu'on précise quelques termes : restaurer, réhabiliter, réutiliser, mettre en valeur. Quand on parle du bâti avec des orientations donc avec les lieux qu'on connaît, notamment ce qu'il reste de l'Expo 67, de quoi est-ce qu'on parle? J'ai cru comprendre que ce n'était pas nécessairement de la restauration au sens où on met ça comme c'était avant.

1905

1910

Pouvez-vous nous préciser qu'est-ce qu'il faut faire avec le bâti qui a des besoins sur l'île?

Mme NATHALIE DION :

En fait, on ne s'est pas exprimé nécessairement sur les besoins particuliers, mais ces bâtiments-là doivent être préservés. On n'a pas l'idée qui vont être restauré dans leur forme initiale. Mais, qu'on devra trouver des usages qui sont en complémentarité... qui correspondent à ces bâtiments-là, bien entendu. Et on devra avoir un souci, comme on le mentionnait, c'est un enjeu réel que de rénover certains de ces bâtiments-là et de les mettre... de faire en sorte qu'ils soient plus écologiques, par exemple, ou qu'ils répondent mieux à des critères de développement durable.

1915

1920

1925

Alors qu'à l'époque où ils ont été construits, ils n'avaient pas nécessairement cette... ce n'était pas une préoccupation. Mais, on doit faire en sorte qu'on conserve ce patrimoine moderne qui était en plus très innovateur à cette époque. Donc ça serait intéressant qu'on puisse en faire bénéficier les générations futures.

1930

On peut penser, par exemple, à la Biosphère qui avait subi une certaine... je ne sais pas si on peut appeler ça une rénovation, mais en tout cas, on avait trouvé un nouvel usage à la Biosphère puis ça avait été fait de façon très très respectueuse du bâtiment original en conservant les plates-formes, tout ça. Donc c'est à ce genre de travail qu'on pense. Trouver des usages qui vont s'intégrer dans ce type de bâtiment et en conservant le caractère résolument moderne.

1935

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

Mme NATHALIE DION :

Mais, on ne pensait pas à une restauration initiale.

1940

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Juste en terminant, sur votre vision, c'est assez clair dans le document, juste vous entendre un peu là-dessus. Justement sur le statut du parc, où il s'inscrit?

1945

Qu'est-ce que c'est quand on va réfléchir à une vision? Vous nous dites que pour vous c'est un parc urbain, d'abord pour être fréquenté par les gens de proximité. C'est ce qu'on retrouve dans vos plans, les publics. Donc c'est pour les gens qui en habitent proche, pour leur qualité de vie. Donc ça ne s'inscrit pas dans un parc qui s'inscrirait dans la CMM, qui s'inscrirait dans un grand métropolitain?

1950

Mme HÉLÈNE LEFRANC :

Je pense que dans le document, il est dit aussi qu'il a un statut plus important en termes de patrimoine, et cetera, puis qu'il appartient aussi à tous les Québécois. Et que naturellement, il rayonnerait aussi auprès des touristes, et cetera. C'est juste l'idée qu'il y ait une réappropriation aussi par les résidents du Grand Montréal puis ce n'est pas forcément ceux qui habitent dans le Vieux-Montréal uniquement. Je pense que les Québécois, ça appartient à l'histoire québécoise.

1955

Mme NATHALIE DION :

Un peu comme le statut de la montagne, dans le fond, qui est un parc qui profite au montréalais, mais qui est quand même fréquenté par les gens qui viennent de l'extérieur également.

1960

Mme ISABELLE BEAULIEU :

C'est pour ça que je vous demandais la petite précision. Merci.

1965

LE PRÉSIDENT :

Une dernière précision, si vous permettez. Vous insistez beaucoup sur les accès piétons et cyclistes, qu'en est-il de l'accès universel pour ceux qui sont ni piétons ni cyclistes?

1970

Mme NATHALIE DION :

Vous parlez de l'accès, l'accessibilité?

LE PRÉSIDENT :

Oui, en transport, en transport.

1975

Mme NATHALIE DION :

Oui, oui, on en parle beaucoup quand on parle d'accessibilité universelle.

1980

Mme ISABELLE BEAULIEU :

Dans le document, il y a l'accessibilité universelle dans les bâtiments, mais pour se déplacer...

1985

Mme NATHALIE DION :

Non, non, bien sûr, on en parle dans le parc aussi. Puis on n'a pas trouvé... on ne vous donne pas une solution là-dessus, mais il y a une grande réflexion à faire. Parce que l'accessibilité universelle ne va pas nécessairement de pair avec des espaces de parc. Je veux dire, ce n'est pas si évident d'avoir des aménagements au sol qui peuvent être accessibles, si on peut dire, pour les personnes qui se déplacent avec un problème de mobilité. Mais, il y aura une réflexion à faire. Parce que si on veut avoir un parc plus vert, plus écologique, on ne voudra pas encourager nécessairement des surfaces bétonnées. Tout en sachant, par contre, que ça peut comporter un défi pour l'accessibilité. Alors je ne vous donne pas de réponse, mais il faut réfléchir.

1990

1995

Mme HÉLÈNE LEFRANC :

C'est justement sur des enjeux, si je peux me permettre, c'est justement sur des enjeux comme ça qu'on demande que ça soit un espace de démonstration, de réflexion qui puisse après faire école auprès des professionnels qui puissent être montrés et faire avancer la réflexion collective du Québec sur ces enjeux-là.

2000

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2005

Mme NATHALIE DION :

Oui, on insiste beaucoup sur le caractère de démonstration ou d'expérimentation. Bon, pour tout en sachant, on ne veut pas faire juste un labo, tout ça. On pourrait faire... ça pourrait être vraiment un projet précurseur qui pourrait faire donner des bonnes idées pour d'autres projets semblables.

2010

LE PRÉSIDENT :

Pour une ville de design de l'UNESCO, entre autres.

2015

Mme NATHALIE DION :

En effet, en effet, et accessible et innovatrice.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, mesdames.

2020

Mme NATHALIE DION :

Merci. On vous laisse quelques... je ne sais pas si ça vous intéresse les magazines.

2025

LE PRÉSIDENT :

Oui, s'il vous plaît, laissez-nous une copie.

Mme NATHALIE DION :

Bien, c'est différents magazines.

2030

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Nicolas Cournoyer, s'il vous plaît. Bienvenue, nous vous écoutons.

M. NICOLAS COURNOYER :

2035

Je crois être le dernier. Aujourd'hui, on s'entend. Je vais prendre une heure de votre temps. Beaucoup de choses à dire, très peu de temps. Donc Nicolas Cournoyer, je suis un des quatre fondateurs du Piknic Électronik. Je suis aussi vice-président aux affaires publiques et responsabilité sociétale depuis les tout débuts. D'entrée de jeu, évidemment, je veux vous remercier du travail que vous faites. Du sérieux que vous y émettez. On croit aux consultations.

2040

2045 On a nous-mêmes participé activement à toutes les étapes, peut-être le savez-vous. Évidemment oui, on a déposé un mémoire. On fait la présentation. Mais, on a fait des brainstormings sur l'avenir du parc. On a communiqué les sondages. On a fait aussi un manifeste dont je vais vous parler un petit peu plus loin. On a invité les gens de la Commission sur le terrain à notre événement. Donc on est très content de ce travail-là. Et c'est important, et pour nous, c'est une voie que l'on a enfin. Dans les premières rencontres préliminaires avec nos producteurs événementiels, c'était important cet élément-là et qu'on puisse faire entendre
2050 notre voix comme il le faut.

2055 Depuis le début des mémoires, évidemment, il y a beaucoup de choses qui sont dites dans les médias et tout. Et je veux juste vous rassurer sur le processus. Nous, on y croit. Maintenant, on profite de l'occasion pour dire, nous, notre perspective à nous, notre vision. Évidemment, on aurait pu vous parler de mobilité, de stationnement, de plein de sujets. On est très opiniâtre dans la vie. On aurait pu vous en parler longtemps. Mais, on a voulu cerner nos enjeux propres à l'événement parce qu'il y en a malheureusement. Je n'arrive pas tant avec beaucoup de réponses que beaucoup de questions pour la suite des choses.

2060 Le parc. Le parc, on le sait, c'est un joyau. Le parc, c'est un lieu qui est unique. J'entendais mes collègues de chez Evenko vous en parlez avec passion. Ce parc-là, il est unique. On l'a choisi aussi. On est arrivé un petit peu après ces gens-là. Mais, ce n'est pas un hasard des choses qu'il a toutes les vocations qu'il a. Dans le
2065 mémoire, on vous parle du côté historique.

2070 C'est à la fin du dix-neuvième (19e) siècle, le parc a été le premier parc consacré à la ville de Montréal, juste un peu avant, peut-être Monsieur Bumbaru pourrait me reprendre, mais juste un peu avant le parc du Mont-Royal. Et l'accès citoyens a été, dès le départ, lancé. On a demandé, la Ville de Montréal a demandé l'accès. On a fêté la Fête nationale là avec six mille (6 000) personnes. Et depuis ce temps-là, la vocation multifonction de ce lieu-là a perduré. On l'a utilisé pour créer une plage, des piscines, des activités, des pique-niques. Effectivement, les gens des quartiers défavorisés, ils avaient un accès à de l'air pur à cette époque-là.

2075

Donc ce côté-là est très important. Et évidemment, ce qui frappe l'imaginaire, c'est l'Expo 67. Ce patrimoine-là, c'est-à-dire cet événement-là vient consacrer la convocation du parc. C'est un site événementiel citoyen. Par la suite, on l'appelle Terre des Hommes. C'est quelque chose qui est précieux. Qui marque encore. Et évidemment, tout le côté, oui, créativité, innovation, gastronomie, ouverture sur le monde était dès lors dès soixante-sept (67), un renouveau ici au Québec. Et ça a contribué, perduré pendant longtemps. Et on s'inspire de ça, de cette vocation-là, de ces rassemblements-là pour le faire vivre.

2080

2085

Ce n'est pas le fruit du hasard si on s'est établi en deux mille trois (2003) au Calder. Si un des legs les plus importants de l'Expo 67. Des fois, on est un peu chauvin puis on se dit que bien si l'utilisation du logo se fait sur toute la documentation, c'est un peu en partie pour nous parce qu'on l'a fait connaître bien abondamment dans les dernières années.

2090

Parce qu'on ne fera pas de cachette, le Calder est un élément qui était méconnu, qui était sous-utilisé, comme le parc. Et après quatorze (14) années sur le site du Calder, parce qu'on est déplacé, on voit l'exposition qui se déroule au Musée des Beaux-arts. On reconnaît enfin. Et la plupart des gens à qui on demande : « Bien, est-ce que vous connaissez le Calder? » Les jeunes vont dire : « Bien, non, on ne le connaît pas. Mais, ah, oui, c'est la statue au Piknic Électronik. » Puis là, ça allume des lumières. Ça fait qu'il y a cette contribution-là.

2095

2100

Ça fait que le parc, on a choisi le parc pour ses verdure, pour son lieu privilégié. On est passé, on est allé sur le site. On a vu la vue sur Montréal, les espaces gazonnés. Nous, ça a été un lieu de prédilection. On est tombé en amour avec ce lieu-là. On est des fans du parc. On a vécu et habité le parc pendant des années. On connaît tous les recoins, les raccourcis, ça, il ne faut pas le mentionner.

2105

Mais, comment se déplacer. Comment ce joyau-là était méconnu et c'était une des missions premières pour nous.

2110

Quand on a créé l'événement, c'était, un, de démocratiser la musique électronique parce qu'encore là, c'était méconnu et on trouvait qu'il y avait beaucoup de talents montréalais à connaître, surtout dans un style un peu méconnu. Mais, aussi, c'était de faire découvrir le parc, de se le réapproprier. Nous, on croyait que... je veux dire, c'était un peu une honte qu'il soit sous-utilisé, la proximité de ce parc-là est majeure.

2115

Par rapport au parc et sa vocation, bien, dans les autres représentations, la Chambre de commerce de Montréal vous l'ont mentionné, le REMI vous l'ont mentionné, même l'Excellence sportive de l'île de Montréal a mentionné que la vocation événementielle, que c'est un terrain de jeu, c'est un lieu de divertissement. Et que la vocation événementielle est intrinsèquement liée à ce site-là. Et que ça devrait perdurer.

2120

2125

Pour le Piknic, il n'y a pas d'autres lieux à Montréal capable de nous accueillir. Parce que oui, on est attaché, mais surtout parce que la dimension de l'événement, malgré qu'on soit un peu plus petit que les événements d'Evenko. On a quand même cinq mille (5 000) à dix mille (10 000) personnes qui viennent à chaque semaine. Ça fait que donc, ce n'est pas n'importe quel lieu qui peut nous accueillir. Les parcs de Montréal ne peuvent pas non plus facturer. Donc ce n'est pas un endroit peut être payant. Et donc, c'est le seul endroit où on est capable de tenir nos événements.

2130

2135

Comme je disais, on s'est attaché. Ce qu'on voulait faire au Piknic, c'était de proposer un événement citoyen, dominical, qui permettait de profiter de la saison estivale dans un environnement qui était champêtre avec une vision contemporaine. On a peut-être pensé un peu trop loin, mais bon, il y avait les tam-tams qui existaient déjà.

2140 Mais, bon, pour nous, il y avait moyen d'aller un peu plus loin, de viser quelque chose d'un petit peu plus urbain. Et surtout, on avait la prétention de se dire « Bien, on va créer une autre communauté. On va créer une autre messe ». Les rassemblements dominicaux d'antan n'existent pratiquement plus. Puis on s'est dit, bien on va donner une bonne raison gens d'apprécier l'été. On sait que l'hiver vient rapidement. Ça fait que donc, on veut en profiter. Et c'était important pour nous de le

2145 mettre dans cette vision-là avec... je vous dirais une approche qui était quand même plus contemporaine, plus pour les jeunes. La musique électronique a un créneau. Je pense qu'on a quand même réussi notre mission de démocratisation au fil des ans.

2150 Il faut se mettre aussi en contexte. Ça, c'est vraiment important. En deux mille trois (2003) au parc Jean-Drapeau, il n'y a pas beaucoup de choses. Evenko expliquait comment c'était difficile d'utiliser les installations qui étaient un peu vétustes. Il ne se passait pas grand-chose. Les gens avaient un peu boudé les installations. Les bâtiments de l'Expo étaient en train de tomber en ruines. Et le parc essayait de trouver des façons de pouvoir redorer un peu le blason de ça. Et,

2155 bien, ils ont été assez ouverts pour un projet comme le nôtre. Où on est quatre jeunes hurluberlus qui débarquent avec une vision de faire danser déjà sous le Calder. C'était quand même un projet qui n'était pas commun, qui était différent.

2160 Mais, on a cru au parc, on a cru au potentiel. Puis bien les efforts qu'on a mis, que les équipes du parc ont réussi à mettre aussi pour redorer le blason du parc avec des producteurs comme Evenko, bien ça a fait en sorte qu'on a créé un peu le projecteur sur le parc.

2165 Je retenais de Pierre Bellerose de Tourisme Montréal qui disait : « Bien, si vous construisez quelque chose de façon précise. Si vous donnez de la valeur à un endroit, bien les gens vont venir. Ça va entraîner d'autres retombées. » *If you built it, they will come*. Pour ceux qui se souviennent du film Field of Dreams où on bâtissait le terrain de baseball. C'est un peu ça qui est arrivé au parc. Et s'en est suivi l'arrivée de plein d'autres événements qui ont contribué au rayonnement.

2170

Que ce soit les Week-ends du monde, la Fête des enfants, le Festival plein air. Et justement, ça a suivi son cours avec le temps.

2175

Ce qui est important de savoir c'est que nous, le citoyen est important. Bien, il est important pour tout le monde. On ne se fera pas de cachette. Mais, ce que je veux dire c'est qu'on a construit l'événement avec la base citoyenne. C'est des résidents de Montréal ou des environs qui viennent à nos événements. C'est une manifestation. C'est un microcosme. Au fil du temps, ça s'est développé. Puis on a toutes sortes de monde. Pour ceux qui... je ne sais pas si vous êtes déjà venus au Piknic? Non? Ce n'est pas grave. On a toutes sortes de... Non, non, mais il y a des gens de tous les des âges, il n'y a pas de souci. Mais, c'est un microcosme de toutes les classes sociales, orientations sexuelles, des étudiants, des familles. C'est vraiment un contexte particulier. Oui, on était dans une dimension un peu plus underground dans les premières années. Mais, on est devenu dans un courant un peu plus accessible, plus commercial sans l'être complètement. Parce que ça demeure quand même de la musique électronique. Mais, l'humain est mis de l'avant.

2180

2185

2190

Et c'est ce qui nous distingue. Nous sommes un rituel citoyen. Ce sont des gens qui viennent le dimanche pour décompresser de leur semaine. C'est-à-dire pour décompresser avant d'entamer leur semaine. Qui viennent danser, jaser, socialiser, pique-niquer, peu importent les raisons. Et ça, pour nous, c'est important. Puis on s'inscrit dans le parc de cette façon-là. On n'est pas... on n'arrive pas, puis c'est un événement, c'est un *one shot deal*. On se revoit l'année prochaine.

2195

2200

On construit une communauté. On l'entretient. Puis c'est, je pense, une de nos réussites, c'est d'avoir réussi à faire ça à chaque semaine avec une trame de fond qui est le parc, avec l'histoire. Puis bien, on s'est inscrit naturellement dans la vocation première du parc qui était de recevoir plein de types d'événement. Puis ça, le citoyen, il est à plusieurs niveaux. Puis ça, c'est très important pour nous. Oui, c'est un participant. Quand on parle, on dit « Ah, oui, les gens qui viennent aux événements », les événements, ça va bien au-delà de ça.

2205

C'est les employés. Nous, on a par année, cinq, six cents (500-600) employés qu'on forme, qu'on développe. Qui travaillent ensuite de ça dans plein d'autres événements.

2210

C'est des artistes qu'on met de l'avant. Ce sont nos employés. Comme je vous disais, nous on vit le parc Jean-Drapeau. On vit le Calder. Mais, c'est à travers eux aussi. Puis on ne peut pas se connecter de l'humain. C'est ça que je trouve dans des consultations, des fois, bon, oui, il y a plein de projets. Puis on va dire « Bien oui, on va enlever l'événementiel. On va faire ci... » On pense-tu aux conséquences que ça peut avoir? Ce n'est pas juste une question de retombées économiques, les retombées culturelles et sociales sont encore plus importantes pour nous. Puis c'est comme ça qu'on a construit le projet. On a mis l'humain de l'avant. Et en même temps, on considère que ce parc-là est pour les Montréalais et les résidents, mais pour tout le monde.

2215

2220

L'événementiel, c'est un événement. Bon, oui, on en a fait notre domicile. Mais, c'est important qu'il y ait de l'accès citoyen. C'est important qu'il y ait du sport. C'est important qu'il y ait des gens qu'ils aillent s'entraîner. C'est important qu'il y ait des éléments culturels, beaucoup d'événements caritatifs. Je n'en ai pas vu jusqu'à maintenant. J'espère qu'il y en a qui ont déposé des mémoires. On parle des grands événements, mais on parle de l'écosystème au complet.

2225

2230

Puis ça, ça ne vise pas que les événements et c'est important. Puis je pense que c'est le gros défi pour la suite. Puis déjà, dès la rencontre entre les promoteurs, les producteurs qu'on a eus au printemps avec vous, on l'a mentionnée. La cohabitation, il n'y a pas personne qui est contre ça. On veut tout ça. Il n'y a pas personne qui est là pour créer des désagréments pour les utilisateurs, les citoyens. Est-ce qu'on peut faire mieux? Sûrement. C'est clair que, je veux dire, on peut améliorer puis permettre un meilleur accès.

2235

2240 En mettant les projecteurs sur le parc, on a fait en sorte qu'on a développé le désir des gens de l'utiliser. C'est normal. Et c'est dans cette optique-là qu'on a toujours travaillé avec le parc. Puis ça, c'est important. En deux mille trois (2003), je vous disais qu'il n'y avait pratiquement pas d'événements, mais avec justement cette popularité-là, bien on a toujours travaillé en partenariat avec le parc.

2245 Même si c'est pas toujours facile. Puis on a des réalités un peu différentes. Puis dans la gestion, le parc s'est adapté. Avant, il n'y avait pas personne les fins de semaine pour gérer les événements. Mais, maintenant c'est devenu justement intégré. Puis on essaie de minimiser l'impact. Mais, ce partenariat-là, on l'a fait au fil des ans. Puis ça s'est fait avec, oui, des marches caritatives des fois qui devaient passer sur le site le matin pendant qu'on est en montage. De faire de la
2250 programmation bonifiée pour les Week-ends du monde puis on faisait une scène Piknic Électronik. Des collaborations avec Evenko parce qu'on a fait cette cohabitation-là. C'est super important. Et ça doit faire partie de la suite cette cohabitation-là.

2255 Depuis la création du Piknic en deux mille trois (2003), c'est plus d'un million de personnes qui sont venues. Je vous rappelle, l'événement, c'est un petit événement hebdomadaire qui va maintenant du mois de mai jusqu'à la fin septembre, une fois à chaque dimanche. La première année, on avait trois cents
2260 (300) personnes en moyenne. On est parti d'une vision qui était vraiment microscopique pour atteindre les sommets qu'on a maintenant de cinq à dix mille (5000-10 000) personnes.

2265 Mais donc, c'est un million de personnes qui ont découvert le parc. Pour la plupart c'est des jeunes. Je vous l'expliquais, c'est des gens de dix-huit (18) à trente-cinq (35) ans principalement, il y en a des plus vieux. Mais, ce sont des gens qui ont découvert ce parc-là qui ne l'aurait pas vu autrement.

2270 Au même titre que tous les autres événements qui attirent les gens au
parc. Puis ils deviennent les utilisateurs du futur. On ne peut pas, t'sais, quand on
entend que... parfois dans les échos ces temps-ci, que oui, on veut redonner le parc
aux citoyens. Je veux dire, ça nous fait maugréer un peu. Puis je veux dire je, pèse
mes mots en disant, oui, mais nous on a créé ça là-dessus. Ça a commencé tout
2275 petit, là. Ça a commencé avec, oui, des gens qui venaient danser, mais au fil du
temps, on s'est intégré. Puis on a mesuré notre empreinte dans le parc.

2280 Quand on était au Calder, on arrivait le matin, on faisait le montage à six
heures (6 h) du matin puis à deux heures (2 h) du matin, c'était fini. Le parc
redevenait dans sa vocation de parc, propre à l'utilisation citoyenne pour les six
autres journées de la semaine. Ça, il ne faut pas oublier ça non plus, l'impact que l'on
a. Quand on est un événement de plus petite mesure, l'impact que l'on a est plus
petit. On s'est intégré. On a grossi. On a travaillé ensemble. C'est un partenariat avec
le parc.

2285 **LE PRÉSIDENT :**

Je pourrais vous demander d'avancer un peu. On reconnaît votre enthousiasme.

M. NICOLAS COURNOYER :

Ah, on est déjà à dix minutes (10 min)?

2290

LE PRÉSIDENT :

Oui, et plus même, mais...

M. NICOLAS COURNOYER :

2295

Déjà?

LE PRÉSIDENT :

Oui.

2300

M. NICOLAS COURNOYER :

Bon, bien je vais prendre un autre vingt minutes (20 min). Je vous avais annoncé une heure (1 h). Il y a des éléments qui sont très importants. Je continue, mais le côté citoyen l'était. Par la suite, au niveau de... on est conscient de l'impact des productions événementielles. C'est revenu. Moi j'ai assisté personnellement à quelques rencontres, quelques consultations. On sait que... Culture Montréal en a parlé. Le CRÉ Montréal en a parlé. Nous, on réitère notre collaboration. On est capable de faire ce travail de cohabitation là. De respecter des normes, s'il y a des cahiers de charges, des trucs comme ça.

2305

2310

D'abord, ce qui est important pour la suite des choses pour nous, ce sont les éléments suivants. Ça va prendre l'implication de tout le monde. On est en deux mille dix-huit (deux mille dix-huit (2018), là, je veux dire, on n'a pas le choix, tous les intervenants. Puis on est très ouvert. On est dans de la gestion participative. Oui, on est... puis je pense que c'est une des recommandations des gens d'Evenko, je veux dire, nous, on est prêt à participer puis être très volontaire là-dessus.

2315

2320

Mais, ça va jusqu'aux groupes environnementaux. Que ce soit le parc, les citoyens, tout ça. C'est un terrain de jeu qui est vaste et exceptionnel. Tout le monde peut y trouver son compte. Ça, pour nous, c'est important. Puis on est conscient que ça va prendre un équilibre dans cet écosystème-là. Mais d'abord, les éléments qui nous concernent, c'est : bien, il faut poursuivre la vocation événementielle de l'île Sainte-Hélène. Ça, je veux dire, on ne peut pas faire abstraction. Il faut abandonner pour nous, puis je sais que c'est des questions que vous avez souvent posées, il faut abandonner l'idée du zonage événementiel.

2325

2330

De limiter à un seul endroit, on ne pense pas que c'est une bonne idée parce que le parc est un joyau, il est grand. Puis je veux dire, la marche caritative va utiliser des zones qui ne sont pas les mêmes que les plus grands événements, que les moyens. C'est important.

2335 De limiter ça, c'est de perdre du patrimoine du parc. Et donc, ça, on
pense que ce n'est pas une bonne idée. Comme si on envoie tout à l'amphithéâtre.
Nous, je vous ai parlé que notre ADN, je sais que c'était dans les mots-clés que vous
aimiez beaucoup monsieur Burton. L'ADN du Piknic n'est pas le même que les
autres événements. On s'est inscrit, on a notre personnalité. Le Calder a été notre
2340 emblème pendant longtemps. On en a fait notre deuil malheureusement, parce que
pour la suite des choses, on ne pourra pas retourner là. Mais, si on s'en va tous dans
l'amphithéâtre, ça ne fonctionnera pas. Donc de faire du zonage, c'est contre nature,
ça ne respecte pas notre ADN ni celle du parc et de sa mission. Puis ça
homogénéise la nature des événements.

2345 On a d'ailleurs beaucoup aimé de la présentation de Monsieur Roger
Laroche qui a parlé de ce patrimoine-là puis le fait de garder ça. Donc on est capable
de faire une belle cohabitation sans aller trop loin.

2350 La cohabitation, je vous en parle depuis toujours. On l'encourage
fortement. On a fait la démonstration que ça fonctionnait. Là, c'est clair que où on est
présent à la Plaine des jeux, ça fait réagir un peu plus parce qu'on était, à prime
abord, dans des mesures transitoires. Ça fait que, donc, l'intégration du mobilier ou
des choses comme ça est peut-être à réfléchir à plus long terme. Mais, c'était une
solution temporaire. Mais, la suite, on ne la sait pas. Et une fois que ces astres-là qui
2355 vont être alignés, mais nous, il faut trouver un site. C'est quoi le site adéquat du
Piknic? On le mentionne dans le mémoire. L'amphithéâtre ne fonctionne pas pour
nous. Pas parce qu'on ne veut pas y aller, mais c'est parce que, un, ça va nous
dénaturer, deux, l'endroit est peut-être trop vaste. On va rentrer comme de façon
générique. Ce n'est pas ça. Ce n'est pas comme ça qu'on a construit notre ADN.
2360 Puis surtout le calendrier ne le permet pas. Il y a déjà plein d'événements qui vont
être utilisés.

Nous, on a une formule récurrente une fois par semaine. On ne s'inscrit pas de la
même façon.

2365

La Plaine des jeux, puis là, je reviens, je suis dans mon sprint final de ma présentation. La Plaine des jeux fonctionne. On est là depuis deux ans. Est-ce qu'on peut encore là faire mieux? Oui. Ça fait des années qu'on parle avec le parc. On veut intégrer du mobilier pour que ça ne dénature pas le parc. Oui, on peut être là de façon permanente. Je comprends, je veux dire, on casse beaucoup de sucre sur notre dos sur l'utilisation de ce lieu-là. Mais, je veux dire, il manque d'amour. On en prend un soin terrible. On nettoie. On veut que ça puisse perdurer puis on veut qu'il soit d'utilisation citoyenne. Il y a moyen de le faire en partenariat.

2370

2375

Et, donc, l'option un, c'est la Plaine des jeux, sous réserve de la volonté politique et évidemment de la Société du parc. Ça, c'est à suivre. C'est ce qu'on construit puis c'est ce qu'on vous dit. C'est ça la teneur du mémoire. Nous, on veut rester à cet endroit-là. Sinon, bien on ne voit pas comment au parc, outre La Place des Nations pourrait nous recevoir.

2380

Puis ça, je sais qu'il y a eu beaucoup de présentations qui ont parlé du fait que cette place-là mérite de l'amour. Nous, on a eu notre entrepôt à cet entrepôt-là pendant une dizaine d'années. On sait que c'est un patrimoine qui est perdu. Oui, c'est honteux. Ça ne devrait pas être le cas.

2385

Et donc s'il y avait une réhabilitation, l'idée ce n'est pas d'investir pour nous. Nous, on veut s'intégrer en bon citoyen corporatif, faire partie de la programmation, disparaître quand c'est le temps, proposer d'autres choses, d'autres programmations. Nous, on est ouvert à tous les projets possibles. Mais, ça nous prend un lieu. C'est une question urgente.

2390

2395

Pour le moment, on est deux ans en latence à la Plaine des jeux. Nous, on voudrait y rester. Mais, si ce n'est pas là, puis si ce n'est pas La Place des Nations, où est-ce qu'on s'en va? Quand je vous disais que je n'avais pas de réponse absolue. C'est que je ne détiens pas la science infuse. Je n'ai pas de boule de cristal sur l'avenir, mais on est quand même préoccupé sur la suite des choses.

2400

LE PRÉSIDENT :

Ça va?

M. NICOLAS COURNOYER :

Oui, ça va.

2405

LE PRÉSIDENT :

J'allais dire, on respire.

M. NICOLAS COURNOYER :

2410

Non, non, je vous terminais ça là-dessus. J'attends vos questions.

Mme FRANCINE SIMARD :

En fait, moi j'en ai une. Comment vous vous imagineriez La Place des Nations, un espace minéralisé?

2415

M. NICOLAS COURNOYER :

Non, non, non. T'sais, je veux dire, on a choisi le parc Jean-Drapeau pour sa verdure. Je veux dire, dans les craintes que j'ai, c'est que, bien oui, le temps de faire quelque chose avant d'avoir des arbres matures, ça va prendre un certain temps. Mais non, il faut que ce lieu-là, un, donne l'accès au fleuve. Il y a moyen de... Puis, il y avait un projet qui avait été prévu initialement pour la première phase des travaux qui ont été modifiés depuis. La Place des Nations devait être réhabilitée. Puis même, bon sans qu'on ait été consulté à l'époque, mais la visée, c'était qu'on se déplace là.

2420

Malheureusement, les sommes ont été réaffectées ailleurs dans les projets.

2425

Sûrement pour des très bonnes raisons d'aménagement, de logistique, de production, j'en conviens. Sauf que, bien je veux dire, maintenant que les travaux se font au parc, bien je veux dire, on n'a plus d'option B au Calder. Parce que t'sais, le Calder, nous, on s'est vraiment attaché. C'est une base personnelle, c'est un peu crève-cœur.

2430

Mais pour revenir à la question à La Place des Nations, oui il faut que ça soit vert. Il faut que ça soit l'accès citoyen. La promenade qui était aussi initialement prévue, il faut qu'elle ait lieu. Je veux dire, les gens ont besoin de ça, ont le goût de... On rêve du Stanley Park ou, je veux dire... Ça doit être citoyen. Ça ne doit pas juste être événementiel. Il faut qu'il y ait d'autres fonctions, qu'il y ait d'autres organismes, comme je vous disais, culturels, sportifs, musicaux, mais à petite échelle, peu importe. Mais, je veux dire, cette place-là doit vivre. Puis, bien oui, il y a une question de mobilité pour se rendre parce que c'est un autre défi.

2435

2440

LE PRÉSIDENT :

Si on revenait à la Plaine des jeux, vous l'occupez donc une journée et vous dites qu'il en reste six autres jours dans la semaine, là.

2445

M. NICOLAS COURNOYER :

Sauf exception, on a fait trois événements spéciaux, des samedis pendant l'été. Mais, je veux dire c'est une vingtaine de dates. Mettons, disons, cette année, je pense à vingt-cinq (25) dates sur l'été au complet, vingt-cinq (25) dates sur trois cent soixante-cinq (365) jours, trois soixante-et-six si c'est une bissextile.

2450

LE PRÉSIDENT :

On a entendu que pour ce lieu qui était à l'origine, il y a longtemps, un site de compétition sportive donc en gazon avec des estrades de chaque côté. C'est devenu à une époque un site de pique-nique, familial. Quand vous laissez le site, il a l'air de quoi? Et quelles sont ses possibilités d'utilisation quand vous n'êtes pas là?

2455

M. NICOLAS COURNOYER :

Comme je vous expliquais, bien je veux dire, ce parc-là existe. Il y a déjà du mobilier. En fait, compte tenu des deux années de transition, on laisse plus de mobilier, plus de l'installation. Peut-être qu'il y a moyen d'aller un peu plus loin. Mais, c'est clair que, nous de la façon qu'on opère de monter/démonter dans la même journée, t'sais, on est un événement qui est accessible, qui est abordable.

2460

2465

Je veux dire c'est un peu difficile de monter/démonter à tous les jours. Puis ce lieu-là nous permettait une meilleure intégration. Mais, est-ce qu'on peut faire meilleurs efforts pour que les gens n'aient pas l'impression d'être dans un événement le reste de la semaine? On est très ouvert.

2470

Comme je vous disais, ça fait des années qu'on propose de faire du mobilier. Je veux dire, au parc, qu'il y ait du mobilier personnalisé qui soit la signature du parc, mais qui soient des installations qu'on utilise. On n'aura pas besoin de monter/démonter, ça va pouvoir rester là. On partage déjà des installations avec Evenko, avec d'autres producteurs. On essaie de faire ça de façon justement coopérative. On essaie de travailler tout le monde ensemble. Ce lieu-là, le

2475

reste de la semaine, il vit de lui-même.

Les gens peuvent aller pique-niquer. Il y a des installations pour faire des exercices. Bon, il y avait des jeux d'enfants à l'époque. Mais ils ont dû les détruire parce qu'ils n'étaient pas aux normes. Mais, je vous dis, cet endroit-là, nous si on n'est pas là, ça fonctionne. Puis on le fait le nettoyage le jour même, le soir même puis on retourne même des équipes le lendemain de jour pour être sûr qu'on n'a rien oublié. Ça fait qu'on essaie d'avoir le moins d'empreintes possible au parc.

2480

LE PRÉSIDENT :

2485

Bien compris, pas d'autres questions? Merci beaucoup.

M. NICOLAS COURNOYER :

Merci, bonne fin de soirée.

2490

LE PRÉSIDENT :

Vous avez oublié?

M. NICOLAS COURNOYER :

Oui.

2495

LE PRÉSIDENT :

Il est encore temps.

M. NICOLAS COURNOYER :

2500

Oui, je m'excuse, j'ai failli oublier. Dans l'incompréhension, justement avec ce qui s'est passé dans les médias, on s'est rendu compte qu'on avait eu des initiatives pour lesquelles, c'est-à-dire de participation à l'Office, c'était de signer, de demander à nos fans de signer un manifeste. Ce qui était important. Puis encore là, ce n'était pas pour dire « Oh, on est en danger, tout ça. » Nous, on ne pense pas que l'événementiel va partir du parc. Ce n'est pas l'objet, dans l'écosystème, dans tout comment les choses se font, on ne craint pas à ça. Ça a été perçu comme ça. Mais, nous, c'était de faire entendre notre voix. Puis quand je vous disais qu'on était un événement citoyen puis qu'on a une communauté, on a aussi réussi à avoir dix mille (10 000) personnes qui ont signé se manifeste-là. Où on voulait garder le Piknic dans sa formule, dans sa récurrence, dans son ADN. Si on devient en alternance sur une semaine sur deux, on va perdre l'acquis, c'est-à-dire le bénéfice. Puis je voulais au moins vous remettre le document.

2505

2510

LE PRÉSIDENT :

2515

Très bien. Pas d'objection qu'on le mette sur le site de l'Office? Parce que tout ce qui déposé... Merci.

2520

Alors avec cette dernière intervention, nous allons clore cette soirée d'audition des opinions. Merci beaucoup à tous ceux qui se sont déplacés pour présenter leur point de vue et à l'auditoire qui a été partiellement patiente ce soir comparer à d'autres sessions qu'on a eues.

2525

Est-ce que la Société du parc Jean-Drapeau veut exercer son... se prévaloir de son droit de rectification? Je rappelle que s'il y a des erreurs qui auraient été commises.

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU:

Non, ça va.

2530

LE PRÉSIDENT :

Parfait, merci. Alors, merci à, madame Lavertu pour la sténographie, à monsieur Boissé pour la prise de son. Demain, c'est la dernière session. Donc à la même heure, dix-neuf heures (19 h) demain. Nous entendrons les dernières personnes qui se sont inscrites pour présenter leur opinion verbalement. Ensuite, nous, on s'attaquera à la lecture des quelque vingt-cinq (25) autres mémoires qui ont été déposés, mais qui n'ont pas été présentés. Alors sur ce, merci beaucoup, bonne soirée à tous. Et si ça vous tente de revenir demain, on sera là nous.

2535

AJOURNEMENT

2540

2545

Je, soussignée, CINDY LAVERTU, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen de la sténotypie, le tout conformément à la loi.

2550

Et, j'ai signé :

CINDY LAVERTU, s.o.